

# OLLN INFO

# Ottignies-Louvain-la-Neuve



P 302163

n°244

Bulletin communal - Bimestriel

[www.olln.be](http://www.olln.be)

 /VilledeOLLN

OCTOBRE - NOVEMBRE 2023



Le sport

Au centre

de nos valeurs

**baam!**  
COMMUNICATION AGENCY



PROFITEZ  
DES FESTIVITÉS  
DE NOËL

PUBLICITE « **PROMO** »  
sur le mois de décembre !

Votre **PUB** dans cet encart pour le prochain  
numéro pour seulement **290,00 €**  
(-30% de ristourne),  
distribué dans plus de **15.500** boîtes aux lettres !  
Soit, **0,009 €** par contact.

➔ N'hésitez pas à profiter de cette **promo** !



Contactez Philippe au 0488 260 541

**Tom & Co**

**COURT-ST-ETIENNE**

**OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI  
DE 9H À 18H30**

SANS  
RENDEZ-VOUS



TOILETTAGE SUR  
RENDEZ-VOUS



Av. des Métallurgistes 10, 1490 Court-Saint-Étienne  
Tel: 010/61 37 01 | www.tomandco.be

**TOM&CO COURT-SAINT-ETIENNE**



Collectif des  
**FEMMES**

**010/39.50.85**

Ligne d'écoute et rendez-vous  
violencesplurielles@collectifdesfemmes.be

**Accompagnement des violences entre  
partenaires et des violences fondées sur le genre**

Notre équipe pluridisciplinaire spécialisée en violence de genre est à  
votre écoute **GRATUITEMENT** à Louvain-la-Neuve.

### Violences Pluri'elles, c'est quoi ?

Un service d'accompagnement psychosocial spécialisé dans l'accueil  
des femmes victimes de violences de genre, qu'elles soient conjugales,  
intrafamiliales, physiques, psychologiques, sexuelles  
ou institutionnelles.



VIOLENCESPLURIELLES

[WWW.COLLECTIFDESFEMMES.BE](http://WWW.COLLECTIFDESFEMMES.BE)

**GAGNE  
€1000\***



**FORME-TOI AU  
SOCIAL MEDIA  
MARKETING**

Tu as 1 idée ou 1 projet ?  
On va t'apprendre à le développer et  
à le promouvoir sur les réseaux sociaux

### L'ENTREPRENEURIAT AU FEMININ

Le Collectif des Femmes te propose une formation  
d'un an, où tu seras encadrée par des professionnels  
qualifiés et des mentors renommés pour  
réaliser ton rêve...

**SEANCE  
D'INFOS** 4-11-18 OCT.  
10H À 12H

**INSCRIS-TOI VITE !**  
FORMATION GRATUITE ET PLACES LIMITÉES

\* Possibilité de remporter un prix de 1 000€ pour  
booster ton business !



+32(0)10 47 47 69  
www.collectifdesfemmes.be  
L'Hocaille, 19 Rue des Sports  
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve

● **Editeur responsable :**  
Abdel Ben El Mostapha

● **Rédaction et crédit photographique :**  
Marie-Claire Dufrene  
Avenue des Combattants, 35  
1340 Ottignies  
marie-claire.dufrene@olln.be

● **Photo de couverture :**  
Le hall d'athlétisme de Blocry.

● **Réalisation et mise en page**  
baam communication agency  
0488 260 541  
philippe@baamagency.be  
[www.baamagency.be](http://www.baamagency.be)

● **Publicité**  
Phillipe Musch - 0488 260 541

● **La Ville sur internet :** [olln.be](http://olln.be)

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie), Tiassalé (Côte d'Ivoire) et Leuven (Belgique).

Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour l'OLLN Info de décembre, dépôt des articles et des insertions publicitaires avant le 31 octobre.

● Administration communale  
Espace du Coeur de Ville 2  
1340 Ottignies  
010 / 43 60 00 - [contact@olln.be](mailto:contact@olln.be)

Votre OLLN Info est imprimé sur un papier recyclé PEFC.

**Madame, Monsieur,**

Les éléments qui se déchaînent et les réalités du monde nous appellent à une prise de conscience. Il est temps de comprendre que le « vrai » doit revenir au cœur de nos vies. Que nous portons nos projets, nos attentes, notre bonheur... mais aussi l'existence des générations à venir.

Dans cette vision, le sport - vecteur de respect, solidarité, échange et partage - est au centre de nos valeurs. Il procure des émotions à nulles autres pareilles, est essentiel pour le développement et l'équilibre. Il ne se « joue » pas sans aller jusqu'au bout de soi-même, sans être vrai. Il ne trompe pas.

Il permet de connaître son corps, d'adopter une hygiène de vie saine et d'améliorer la coordination autant que la précision. Il invite au dépassement de soi et à la socialisation.

La Ville, les responsables des centres sportifs et des clubs défendent ces idéaux, ce pour quoi ils n'ont de cesse de rendre la pratique du sport accessible à tous.

Nous pouvons être fiers : Ottignies-Louvain-la-Neuve est la seule commune du Brabant wallon à avoir obtenu le label 3 étoiles décerné par le jury du « Label Adeps Communes Sportives ». C'est une belle reconnaissance du travail fourni par notre service des Sports, le Centre Sportif Local Intégré (CSLI)... et tous les bénévoles sans qui les clubs ne pourraient exister.

Dans le dossier de cet OLLN Info, vous redécouvrirez nos initiatives du « Pass'sports » (10h de sport pour 20€, ne vous en privez pas) et du « Sport sur ordonnance » (parlez-en à votre médecin). Vous lirez aussi que des investissements sont constamment prévus, pour améliorer la qualité de nos infrastructures.

Convaincus ? Attrapez la balle au bond, lancez-vous !

**Benoit JACOB, échevin des Sports**





**VERSTRAETE**

**OPTICIEN**

Tel. 010/41.83.07

Chaussée de la Croix, 3 - 1340 Ottignies

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30

Aussi sur rdv en dehors des heures ouvertures

- ▶ À l'achat d'une monture et d'une paire de verres progressifs, une deuxième paire de verres de la même configuration gratuite
- ▶ Moins de 18ans ? N'importe quel type de verres remboursés à 100%
- ▶ Verre anti lumière bleue + anti reflet + anti-griffe à 73€/verre
- ▶ Un service soigné et personnalisé
- ▶ Produit de qualité Européenne



# RESTAURANT ET TRAITEUR PALESTINIEN

**POUR VOS DÉJEUNERS,  
DINERS, SOIRÉES,  
ÉVÈNEMENTS  
PROFESSIONNELS OU  
FAMILIAUX, NOTRE  
RESTAURANT S'ADAPTE À  
TOUTES VOS ENVIES.**

Grand Rue 1 - 1348 Louvain-la-Neuve

TEL - 010 24 66 16

[www.branchedefiguiers.be](http://www.branchedefiguiers.be)

[info@brandedefiguiers.be](mailto:info@brandedefiguiers.be)

# Waouh !

## Les athlètes belges de haut niveau s'entraînent à Louvain-la-Neuve.

Inauguré en mai 2019, le hall d'athlétisme de Blocry - une infrastructure d'excellence, unique en Fédération Wallonie-Bruxelles, sur une superficie totale de plus de 10.000 m<sup>2</sup> - accueille les sportifs de haut niveau, mais aussi des étudiants de l'UCLouvain, des jeunes sportifs en stage à l'ADEPS et des clubs sportifs (notamment nos CS Dyle (athlétisme) et Le Rebond (basket)).

Le bâtiment comprend un plateau de compétition en salle (une piste indoor complète avec un anneau de 200m et une ligne droite de 60m avec 8 couloirs, et des gradins pouvant accueillir jusqu'à 2.500 personnes), des aires d'entraînement et d'échauffement, une salle de mise en condition physique et des locaux de suivi médical.



La saison d'hiver, il est occupé quasi-exclusivement par l'athlétisme (pour la formation en semaine et quelques compétitions le samedi ou le dimanche). En été, la partie centrale est équipée de deux parquets de basket (qui accueillent les équipes nationales, les sélections francophones et quelques clubs) et deux tatamis de judo. Un espace reste accessible pour les entraînements d'athlétisme (saut en longueur, hauteur et à la perche, sprint, lancer (poids, disque, javelot)), précieux les jours de canicule.

S'il n'est pas occupé, le hall est éventuellement loué (entre 5000 et 15.000€) pour d'autres manifestations (crossfit, tournages...), histoire de le rentabiliser.

### Répondre aux exigences

Tout le monde peut franchir la porte du hall pour apercevoir les professionnels ou semi-professionnels à l'entraînement : Cynthia Bolingo, Ismaël Debjani, Elise Vanderelst, Julien Watrin, Camille Laus, Jonathan Sacoor, les Borlée... (les athlètes néerlandophones aussi). Intéressé(e) ? La saison reprend le 31 octobre. Les sportifs de haut niveau s'entraînent principalement le matin, dès 10h. Renseignez-vous à l'Accueil du complexe sportif.



Yves Ndao,  
le « Big Boy »  
du judo belge.

Le directeur du complexe sportif de Blocry Marc Jeanmoye et son équipe mettent un point d'honneur à cultiver l'atmosphère « waouh » qu'on y ressent. Et à répondre rapidement aux souhaits des pratiquants.

« Nous accueillons des pros qui jouent à l'étranger. C'est leur carrière, ils ne viennent pas ici pour rigoler. Ils ont un grand niveau d'exigences », constate Marc Jeanmoye. « Nous sommes souples et dynamiques, grâce à nos relations. Si on nous demande des tables de massage à côté des parquets de basket, on les installe. Si les parquets sont glissants, on fait en sorte qu'ils ne le soient plus. »

### « La salle est top ! »

Des propos confirmés par Yves Ndao, le « Big Boy » du judo belge (1m90, 145kg), rencontré dans la salle de musculation réservée aux sportifs de haut niveau (toutes disciplines confondues).

« La salle est top ! Le matos est tout neuf ! Je travaille la presse (NDLR : exercice qui permet de solliciter les cuisses), le développé-couché (NDLR : exercice de force qui consiste à soulever une charge au niveau de la cage thoracique tout en étant allongé), l'arraché (NDLR : mouvement d'haltérophilie)... on arrive à tout faire ici ! »

Le judoka s'entraîne 9fois/semaine, à Louvain-la-Neuve, Limal et Auderghem. Dans son agenda, les championnats d'Europe en novembre.

« Je viens ici pour la musculation et pour les entraînements de judo. Le tapis est parfait aussi. C'est un bon cadre pour atteindre le plus haut niveau. »

Pour la photo souvenir, à l'échauffement : 105kg de charge au « rowing assis »/tirage horizontal (NDLR : même pas en rêve !). ●



DOSSIER  
SPORT

# Padel : quel succès!

**Notre centre sportif CSLI comptera bientôt 5 terrains de padel, à Mousty. L'engouement pour ce sport se confirme depuis plusieurs années.**

Le Brabant wallon compte de plus en plus d'adeptes du padel, ce sport proche du tennis et du squash. Les trois terrains du centre sportif CSLI - construits sur les anciens terrains de tennis à Mousty, inaugurés en octobre 2018 - sont très souvent occupés, par un public mixte : individuels, familles, stagiaires, personnel d'entreprises...

« Nous avons réussi la reconversion des terrains de tennis, qui n'avaient plus la cote », se réjouit le directeur du CSLI Jacques Horlait. « C'est désormais une académie - Padel Events Ottignies - qui gère la location des terrains et y propose des cours, stages, événements... moyennant une location annuelle au CSLI. Elle se charge du nettoyage des vitres, tandis que le CSLI assume l'entretien des terrains synthétiques (via un marché adapté). »

Le succès est tel que le CSLI a décidé de lancer la construction de deux terrains supplémentaires (un couvert et un non-couvert), dans la continuité des trois premiers, à la place du dernier terrain de tennis. Coût de l'opération : 210.000€, couverts en partie (un peu plus de 90.000€) par un subside provincial. Le solde à charge du centre sportif.

« La Province nous octroie également un subside de près de 14.000€ pour la sécurisation des cinq terrains. Nous allons installer une clôture autour des infrastructures, pour éviter leur traversée par des personnes non-autorisées. Aujourd'hui, on y voit parfois des vélos ! »

Le permis d'urbanisme initial prévoyait déjà la construction des 5 terrains, mais on a voulu s'assurer du succès de l'entreprise avant de réaliser la totalité du projet. Le covid et l'explosion des prix (suite à la guerre en Ukraine) ont retardé le lancement des travaux, parce que les devis remis par les entreprises étaient trop élevés. Les négociations ont abouti fin août.

« Les travaux devraient débuter au plus tard en avril 2024. Nous espérons cette année encore, cela dépendra de la météo et de l'agenda de l'entreprise. »

Avec trois terrains couverts et deux non-couverts, nous pourrions satisfaire les ambitions sportives d'encore plus de nos habitants.

Le padel peut se pratiquer dans le cadre du Pass'sports du CSLI, à raison de 3x2h/semaine. ●

📞 0471 / 42 19 82 (Clément Geens)



Bientôt deux terrains de plus à Mousty.

## City-Run

**Le 15 décembre à Louvain-la-Neuve.**



Redécouvrez Louvain-la-Neuve à l'occasion de la « City-Run » - course à pied urbaine et nocturne - le vendredi 15 décembre. Le parcours (5,5km), qui peut être doublé, vous fera traverser plusieurs bâtiments emblématiques de la cité universitaire.

Chaussez vos baskets, enfilez vos bonnets de Père Noël, et retrouvez-nous devant l'hôtel Martin's Agora Resort (cours Michel Woitrin) dès 18h. Echauffement à 18h45 !

PAF : 8€/5€ (prévente jusqu'au 14 décembre : <https://fitness-lln.be>), gratuit pour les moins de 18 ans. Les frais d'inscription seront entièrement reversés à une ASBL locale.

📞 010/43 61 81, [sport@olln.be](mailto:sport@olln.be)  
010 / 43 61 86, [tourisme@olln.be](mailto:tourisme@olln.be)

# Nouveau terrain au Stimont

**Le terrain synthétique du club de football du Stimont est usé, le tapis sera remplacé l'an prochain.**

Les infrastructures du club de football ROS du Stimont sont gérées par le Centre Sportif Local Intégré (CSLI) des Coquerées.

« Le CSLI entretient les deux terrains (un en herbe, l'autre synthétique). La Ville a pris en charge la rénovation complète des vestiaires et des douches, la remise en couleur de la cafétéria et l'installation d'une nouvelle chaudière », détaille l'échevin des Sports Benoît Jacob. « Nous devons maintenant programmer la réfection du terrain synthétique, qui aura bientôt 20 ans et connaît de nombreux problèmes. »

Usé, troué par endroits, le tapis doit être remplacé. C'est urgent.

« L'urgence nous a été confirmée par des spécialistes de l'université de Gand, qui ont expertisé notre terrain et constaté

que si la fondation est bien stable, la perméabilité est limitée à certains endroits. Tout a été minutieusement étudié: le roulement et le rebond du ballon, l'absorption des chocs, l'épaisseur du tapis... »

Verdict : le terrain doit être égalisé, il faut remettre des canaux de drainage, une couche de souplesse... remplacer le tapis. Et il ne faut pas traîner.

« Nous avons prévu 400.000€ en 2<sup>e</sup> modification budgétaire. C'est un gros montant, mais il faut penser aux nombreux joueurs qui évoluent au ROS, un club qui a plus de 100 ans ! »

Le cahier des charges sera sans doute présenté au Conseil communal cet automne, pour une attribution espérée cette année. La réalisation se fera en 2024, idéalement en dehors de la saison de pratique, pour pénaliser le moins possible le club. ●

<https://www.rosfootball.be/>

# 40 panneaux photovoltaïques

**La Ville a fait le choix d'octroyer un budget Energie annuel de 20.000€ au Centre Sportif Local Intégré (CSLI), à charge pour lui d'équiper toutes les infrastructures sportives de panneaux photovoltaïques.**

Quelque 22 panneaux photovoltaïques ont été placés sur le toit du centre sportif Jean Demeester à la rue de l'Invasion, pour un peu moins de 20.000€ à charge de la Ville. On va maintenant en placer 18 sur le « clubouse » du FC Limelette, pour un montant similaire. Il a d'abord fallu s'assurer que le toit ne comportait pas d'amiante, ce qui a été fait (pas d'amiante !)



## RenoWatt aux Coquerées

« Pour les Coquerées, c'est prévu prochainement dans le cadre de l'isolation complète des anciens bâtiments du centre sportif, retenue par le guichet RenoWatt », annonce l'échevin des Sports Benoît Jacob. « On isolera la toiture et les façades, on remplacera les châssis et on installera des panneaux photovoltaïques sur le toit. On remplacera aussi les anciens panneaux solaires. »

Pour ce dossier, la Ville a obtenu un subside wallon « Ureba exceptionnel » de 190.000€, complété de 1.300.000€ dans le cadre du Plan de Relance.

Des panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit du ROS au Stimont l'an prochain, toujours à charge de la Ville. Quant aux infrastructures de l'avenue Baudouin 1<sup>er</sup>, elles en bénéficieront bientôt grâce à un sponsor privé proche du club.

## Budget Energie

« Plutôt que de donner un subside aux clubs pour le paiement de leurs factures énergétiques, nous avons trouvé plus judicieux d'octroyer un budget « Energie » annuel de 20.000€ au Centre Sportif Local Intégré (CSLI), à charge pour lui d'équiper toutes les infrastructures de panneaux photovoltaïques. Après 3 ans (l'an prochain), ce sera fait... tout le monde y gagnera. Le budget de 20.000€ pourra ensuite être consacré à autre chose. » ●



## Du led

**Les infrastructures sportives de la Ville seront bientôt toutes éclairées par du led. Pour permettre de grosses économies d'énergie.**

Après avoir remplacé l'ancien éclairage « classique » de tous les espaces intérieurs non sportifs (vestiaires, douches, couloirs, bureaux) de ses infrastructures (les centres sportifs des Coquerées et Jean Demeester, le football à Limelette et au Stimont, le pôle sportif de l'avenue Baudouin 1<sup>er</sup>) par du led - grâce à trois subsides wallons d'un peu moins de 6000€ chacun, en 2017, 2018 et 2019 - notre centre sportif CSLI va s'attaquer aux espaces sportifs, intérieurs et extérieurs.

« On s'en est tiré à peu de frais pour le remplacement des éclairages dans les espaces intérieurs non sportifs, car le travail a été réalisé par les 5 hommes de notre équipe technique », remarque le directeur du CSLI Jacques Horlait. « On a rapidement constaté une baisse de nos consommations d'énergie. Aussi grâce aux détecteurs de présence, qui déclenchent la coupure de l'éclairage des locaux non occupés. »

Le changement de matériel s'est accompagné d'un changement d'habitudes dans les salles : l'éclairage d'une rangée de lumière sur deux, en alternance, pour ne pas solliciter toujours les mêmes lampes.

### A Limelette et Mousty

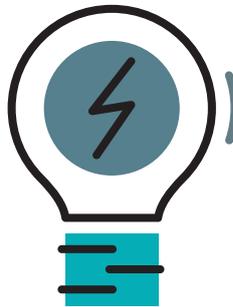
Il s'agit maintenant d'éclairer les salles et les terrains par du led : le terrain de football de Limelette (budget estimé à 44.770€, dont 23.180€ de subsides « infrasports » wallons), le terrain de football et l'ancienne salle aux Coquerées (budget estimé à 117.491€, dont 61.680€ de subsides « infrasports » wallons).

« Tout sera programmé, mais des boîtiers permettront des interventions manuelles. Car on n'a pas toujours besoin du même niveau d'éclairage. Il en faut moins pour le nettoyage de la salle que pour une rencontre de basket ! »

A l'extérieur, des sondes déclencheront automatiquement l'éclairage par temps pluvieux, s'il fait sombre... ou l'arrêteront si la luminosité est suffisante.

Les travaux sont espérés pour cette année encore à Limelette. Les offres étaient attendues fin septembre.

« Au centre sportif des Coquerées, c'est un plus gros travail, plus de trois semaines de boulot », estime le directeur. « Il faudra trouver le moment idéal pour ne pas gêner les utilisateurs de la salle, qui ont besoin d'éclairage pour pratiquer leur sport. Ce genre de travaux se programme parfois de nuit, mais notre salle est occupée jusque 23h par les clubs, et dès le matin par les scolaires, ce qui laisse peu de temps pour intervenir ! »



### Au ROS et au ROC

L'éclairage led vient d'être installé (en juillet) - par l'entreprise Lexar-Technics de Manage - pour les deux terrains de football (synthétique et gazon) du Stimont (ROS) : un peu moins de 43.000€, entièrement à charge du CSLI. On y espère entre 25 et 30% d'économies d'énergie.

Au pôle sportif Baudouin 1<sup>er</sup> (sur les hauteurs de Louvain-la-Neuve), c'est le club de rugby ROC qui bénéficiera bientôt d'un éclairage led pour ses trois terrains (le synthétique et les grand et petit en gazon). L'estimation s'élève à un peu moins de 102.000€. La Ville a obtenu un subside provincial de 50.000€ pour ce projet.

Ici aussi, on programmait la désignation de l'entreprise au mois de septembre, pour des travaux espérés cette année encore.

« On prévoit 22% d'économies d'énergie. Un peu moins qu'au Stimont, parce que les travaux comprennent l'éclairage du chemin d'accès entre le parking malin et le « clubhouse » du ROC, non éclairé jusqu'ici. Les utilisateurs l'apprécieront, car le chemin était jusqu'à présent assez sombre en soirée. » ●

## Borne électrique



Notre centre sportif CSLI a fait installer une borne de recharge pour les véhicules électriques sur son parking, en 2022, par la société Zeborne de Nivelles (pour un peu moins de 8000€). Elle permet de recharger deux véhicules simultanément. Qu'on se le dise !

# Le docteur a dit : bougez !

Notre Ville a été la première du Brabant wallon (la 3<sup>e</sup> en Belgique) à permettre à ses habitants de bénéficier du dispositif « Sport sur ordonnance », en 2018. Vous souffrez d'une maladie de longue durée? Retrouvez les bienfaits d'une activité physique régulière, sous l'œil avisé d'un professionnel, pour le prix de 60€ le cycle de 12 séances.

« Sport sur ordonnance » est un dispositif dans lequel les médecins ont la possibilité de prescrire de l'activité physique aux personnes ayant une affection de longue durée (diabète, hypertension artérielle, lombalgie, ostéoporose, cancer...). Ce dispositif permet une meilleure intégration de l'activité physique dans le traitement de ces pathologies chroniques. Les patients pratiquent une activité physique régulière sous la supervision d'un moniteur compétent en activité physique adaptée.



Notre Ville a adhéré à ce projet en 2018, grâce à des subsides de la Région, la Province et l'Adeps (ils permettent de limiter l'intervention financière de ceux qui en bénéficient). Depuis, Mont-Saint-Guibert a rejoint l'aventure.

« Lorsque nous avons lancé le projet, nous avons remarqué que des habitants de communes voisines venaient s'inscrire chez nous, envoyés par des médecins des environs », se souvient l'échevin des Sports Benoît Jacob. « Nous avons donc tendu la main à nos communes voisines, pour élargir le territoire et le nombre de participants. »

## Le mardi

Chaque séance - le mardi, de 17h30 à 19h, au complexe sportif Jean Demeester (rue de l'Invasion, à Ottignies) - comprend 30 minutes d'endurance (marche ou course à pied), suivies d'exercices de renforcement musculaire et d'assouplissement. Elles sont animées par Christophe Dohn, détenteur d'un master en éducation physique et moniteur certifié en « Exercise therapy », préparation physique et nutrition.

L'initiative est chapeautée par notre Centre Sportif Local Intégré (CSLI), qui garantit le professionnalisme de l'encadrement.

« Nous sélectionnons des professeurs d'éducation physique ou des moniteurs brevetés Adeps pour toutes nos activités », assure le directeur du CSLI Jacques Horlait.

Le médecin prescrit l'activité physique adaptée à son patient (il s'agit d'une prescription symbolique par laquelle il juge qu'il n'y a pas de contre-indication à l'effort). Le patient doit posséder les capacités mentales et physiques pour suivre un cours collectif de manière autonome.

Intéressé(e) ? Parlez-en à votre médecin !

Le tarif est de 60€ pour 12 séances (remboursement possible par la mutuelle). ●

**i** 010 / 61 15 25  
0479 / 66 29 83  
christophe@stimul-us.be  
www.sport-sur-ordonnance.be  
www.csli-olln.be

## Squash interactif

Le saviez-vous ? Les six terrains de squash du complexe sportif de Blocry ont été rénovés il y a deux ans. L'un d'entre eux a été équipé d'un système interactif (grâce aux nouvelles technologies) qui permet éventuellement de jouer seul. Différents jeux sont proposés (ex : toucher des poissons qui nagent sur le mur !), qui plaisent beaucoup aux jeunes.

Les salles se louent à la demi-heure.





# 2300 Pass'sports vendus

Le Pass'sports du centre sportif CSLI permet à qui le souhaite de pratiquer un sport (volley, badminton, zumba, padel, tennis de table, gym douce, course d'orientation, sophrologie, yoga...) sans devoir s'inscrire à un club, au centre sportif des Coquerées, dans la salle de sport de l'école de Lauzelle et au centre sportif Jean Demeester. Les courses d'orientation dépendent du programme du Louvain Orienteering Sport Team (Lost), sur le site de Louvain-la-Neuve.

Il est en vente à l'Accueil du CSLI (rue des Coquerées, 50A, à Mousty) du lundi au dimanche, de 9 à 20h, au prix de 20€ pour 10 séances d'une heure.

Les encadrants de toutes les séances sont diplômés dans la discipline ou professeurs d'éducation physique.

« On a commencé en 2017 avec 5 disciplines, on en propose une quinzaine aujourd'hui, à différents moments de la journée, y compris le samedi. Et le prix n'a pas augmenté », se réjouit l'échevin des Sports Benoît Jacob. « Cela permet de garantir l'occupation des salles à des heures que les clubs ne réservent habituellement pas. Et aux citoyens de pratiquer un sport à des conditions avantageuses. »

Le CSLI en a déjà vendu 2300, dont 85% à des femmes.

« Ce sont 23.000 heures de sport que les gens n'auraient pas

PROGRAMME 2023-2024			
Lundi	12h-14h	Padel	Coquerées
Lundi	13h-14h	Gymnastique douce	Demeester
Lundi	14h-15h	Abdo-pressés	Demeester
Lundi	15h-16h	Pilates	Demeester
Lundi	16h-17h	Sophrologie	Demeester
Mardi	10h30-12h30	Badminton & Tennis de table	Coquerées
Mardi	14h30-15h30	Yoga -1er groupe	Demeester
Mardi	18h-19h30	Course d'orientation	Infos RDV : info@lostorientation.be
Mercredi	10h-12h	Padel	Coquerées
Mercredi	20h30-22h30	Volley	Coquerées
Vendredi	10h-11h	Zumba	Coquerées
Vendredi	11h15-12h15	Relaxation	Coquerées
Vendredi	13h-14h	Fitness	Demeester
Vendredi	14h-15h	Gymnastique douce	Demeester
Vendredi	14h-16h	Padel	Coquerées
Vendredi	15h-16h	Pilates	Demeester
Vendredi	16h-18h	Badminton & Tennis de table	Coquerées
Samedi	9h-11h	Sport en famille **	Coquerées
Samedi	9h-10h	Fitness	Lauzelle
Samedi	10h-11h	Gym douce	Lauzelle
Samedi	11h-12h	Psychomotif *	Lauzelle

\* Enfant de 3 à 5 ans  
\*\* Le sport en famille, c'est quoi ? Nous vous proposons de venir découvrir en famille les plaisirs de la pratique d'une activité physique. Vous découvrirez notamment le jeu L1, un mur interactif qui donne le goût de bouger, de jouer et d'apprendre.

faites si le Pass'sports n'existait pas », calcule le directeur du CSLI Jacques Horlait.

Le Pass'sports ne s'adresse pas qu'aux seuls habitants de notre ville : profitez-en avec vos amis des communes voisines ! ●

📞 010 / 61 15 25, [www.csli-olln.be](http://www.csli-olln.be)

# Toilettes pour les PMR

**La Ville souhaite que ses infrastructures sportives soient confortables aussi pour les personnes à mobilité réduite. Elles sont progressivement équipées de sanitaires adaptés.**

Après l'aménagement de toilettes pour les personnes à mobilité réduite (PMR) au centre sportif des Coquerées (notre photo, en 2020 pour les hommes, en 2022 pour les femmes), à l'aide de subsides provinciaux, la Ville programme le réaménagement des toilettes dans le « clubhouse » occupé par les clubs de rugby et hockey au pôle sportif Baudouin 1<sup>er</sup> (sur les hauteurs de Louvain-la-Neuve). Elle bénéficiera, pour ce faire, d'un subside provincial de 50.000€.

Actuellement, le « clubhouse » ne comporte qu'une toilette pour les hommes, utilisée aussi par les femmes. Le projet prévoit d'agrandir les sanitaires, avec des toilettes séparées pour les hommes et les femmes, et des toilettes pour les PMR.

Les services techniques de la Ville travaillent à la réalisation du cahier des charges.

## Au Stimont

Une toilette pour PMR sera aussi installée dans les infrastructures du ROS au Stimont, où l'ensemble des sanitaires seront remis à neuf (actuellement, l'endroit est exigu et inconfortable).



Le budget est estimé à environ 40.000€, pour lequel la Ville bénéficiera encore d'un subside provincial, d'un peu plus de 24.000€. Les travaux devraient être effectués par l'équipe technique du centre sportif CSLI, d'ici la fin de cette année. ●

---

# Maison Sport Bien-être

**Dans notre Ville, pour vous aider à commencer ou reprendre une activité physique... et à la poursuivre durablement.**

Après Bruxelles, l'Adeps va déployer ses Maisons Sport Bien-être en Wallonie, dans notre ville notamment.

Les Maisons Sport Bien-être sont des structures pluridisciplinaires (médicales, sportives et sociales) accueillant toute personne souhaitant bénéficier d'un suivi sur mesure pour commencer ou reprendre une activité physique. Elles sont ouvertes à tous les âges, les états de santé et les conditions physiques.

Les intervenants sont formés pour informer les candidats de manière personnalisée et les accompagner, en vue de les remettre en forme durablement.

Les candidats bénéficient de diagnostics physiques et psychométriques au travers de méthodes brevetées, pour évaluer leur condition physique. Ils profitent de conseils adaptés et d'un programme d'activité physique sur mesure pour progresser à leur rythme, selon leurs envies et objectifs. Ils sont accompagnés tout au long de leur pratique, avec des entretiens de suivi réguliers et des bilans d'accompagnement à l'issue de chaque cycle du programme d'activité.

Après cet accompagnement, la Maison Sport Bien-être oriente le bénéficiaire pour que les bonnes habitudes acquises lors du programme soient intégrées durablement dans le quotidien. En l'emmenant vers une pratique régulière et autonome (ou au sein d'une association sportive).

## Bientôt chez nous !

La Maison Sport Bien-être sera hébergée dans les infrastructures de notre Centre Sportif Local Intégré (CSLI). Elle continuera de développer ce qui y a été mis en place avec le soutien de la Ville pour aider les citoyens à pratiquer une activité physique dans les meilleures conditions et à prix démocratique (Pass'sports, Sport sur ordonnance...)

« Les personnes qui adhéreront pourront passer des tests qui mesureront leur aptitude physique à différents moments de la saison, avec pour objectif de montrer les progrès et arriver à la conclusion, si c'est encore nécessaire, que pratiquer une activité physique, quand elle est bien encadrée, c'est bon pour la santé », déclare le directeur du CSLI Jacques Horlait.

Le module commencera en novembre, après les vacances d'automne. Inscriptions au CSLI. ●

**i** 010 / 61 15 25  
[www.csli-olln.be](http://www.csli-olln.be)  
[www.olln.be/msbe](http://www.olln.be/msbe)

---

# Dojo fédéral

**A l'arrêt depuis 2016, le chantier du dojo fédéral devrait bientôt reprendre.**

Le chantier du dojo fédéral est à l'arrêt depuis 2016. L'entreprise générale Théret de Beauraing, en charge, a été déclarée en faillite en 2017. Depuis, la Fédération francophone de judo (à qui l'ASBL Centre de haut niveau du judo a cédé les droits sur le bâtiment) a été en pourparlers avec la curatelle, des experts en bâtiment, les sous-traitants et Infrasports (l'organe wallon subsidiant), pour déterminer les travaux encore à réaliser et s'assurer de la possibilité de pouvoir bénéficier du solde des subsides promis à l'époque.

« Le gros œuvre fermé est terminé depuis 2016, plus rien n'a été fait ensuite. Le bâtiment est resté sain mais l'isolant a malheureusement pris l'eau. Il va falloir l'enlever, en remettre un nouveau, et un crépi dessus. »

Le directeur du complexe sportif de Blocry Marc Jeanmoye explique comment des marchés vont être relancés, poste

par poste, pour terminer le bâtiment. La Fédération de judo travaille aux différents cahiers des charges. Avec l'espoir que le chantier soit bien avancé à la mi-2024, pour pouvoir exploiter le dojo le plus rapidement possible.

C'est qu'elle a avait prévu de s'y installer et avait renoncé à ses murs de Namur, sans se douter que le chantier serait arrêté. Sans locaux, elle s'est d'abord installée à l'Axis Parc de Mont-Saint-Guibert avant d'emménager dans les anciens thermes du complexe sportif de Blocry (en-dessous de l'escalier central).

« Ce devait être pour six mois, c'est devenu 5 ans », constate Marc Jeanmoye.

Tout le monde espère une issue rapide à ce dossier, à commencer par les sportifs. Ils sont une trentaine de judokas de haut niveau à s'entraîner régulièrement à Blocry.

La gestion du dojo devrait être concédée au complexe sportif, qui se chargera de louer l'infrastructure (aux clubs et aux particuliers) quand celle-ci ne sera pas occupée par la Fédération. ●



DOSSIER  
SPORT

# Et hop, une carpe !

**« Le Pêcheur du Busto » vient d'être reconnu club communal. Son école de pêche fait les beaux samedis de nombreux jeunes (et moins jeunes) qui veulent apprendre à pêcher.**

Le renouvellement de sa direction il y a une dizaine d'années a dynamisé le club « Le Pêcheur du Busto », passé en ASBL et qui compte une centaine de membres aujourd'hui.

« On a été jusqu'à 110-120 au moment du covid, car c'était le seul moyen pour les gens de sortir ! », se souvient le Rixensartois Yves Lebrun, secrétaire du club. « Ce sont des hommes pour la plupart, qui ont entre 8 et 85 ans pour le plus âgé. Notre école de pêche accueille plusieurs enfants (le plus jeune a 5 ans), les adultes qui veulent apprendre à pêcher y sont les bienvenus. »

Deux ou trois femmes seulement : parce qu'il est interdit de parler ?!

« Pas du tout ! D'ailleurs, ça n'empêcherait pas le poisson de venir ! On l'explique par un héritage du passé. »

Près de 60 membres ont pris l'abonnement annuel de pêche à la truite, qui autorise aussi la pêche au blanc (220€/an) ; 35 membres, l'abonnement de pêche au blanc uniquement (60€). Les autres font partie de l'école de pêche. Ils viennent en majorité de notre commune (un tiers) et des entités voisines, certains de plus loin (Bruxelles, le Hainaut ou Namur).

« En 2022, nous avons mis 2,3 tonnes de truites à l'eau. Ce sont des truites de 330gr, parfois de plus grosses, qui viennent de la pisciculture Clip de Cerfontaine. La plus grosse pêchée ici faisait 85cm de long et 7,5kg. »

Alors que les pêcheurs à la truite repartent avec le poisson pêché, les carpes, gardons, tanches et autres brèmes - présents naturellement dans l'étang - sont remis à l'eau (la pêche au blanc est uniquement sportive).

« La mentalité est un peu différente entre les deux groupes mais tout le monde s'entend bien. Les pêcheurs de truites repartent généralement quand ils ont atteint le quota autorisé tandis que les pêcheurs au blanc peuvent passer la journée autour de l'étang, organisent des concours entre eux, programment un barbecue... c'est une bande de copains. Leur plus grosse prise a été une carpe (amour blanc) d'1,20m et plus de 10kg ! »

## 9 samedis par an

L'Ottintois Jean Casterman est un des plus jeunes membres du club (10 ans). Son Dady, grand pêcheur, lui avait promis



Jean Casterman,  
pêcheur au Busto.

de lui apprendre la discipline, mais il est malheureusement décédé. Son autre grand-père, l'Ottintois Serge Casterman, a compris l'importance de voir cette promesse se réaliser. Seulement lui n'était pas pêcheur du tout !

« J'ai appris qu'une école de pêche s'ouvrait à Limelette et on s'y est inscrit tous les deux, il y a trois ans. Jean a accroché tout de suite. Très remuant au quotidien, je l'ai découvert calme, patient, serein. Il pouvait rester 4h30 assis, concentré sur un bout de flotteur rouge ! »

Serge Casterman reconnaît que les « coaches » (trois moniteurs agréés par la Wallonie et des membres du club bénévoles) n'y sont pas pour rien. Ils sont pédagogues et généreux, enthousiastes à partager leur passion... Jean les adore !



Yves Lebrun, secrétaire du club, et Jean Casterman, membre de l'école de pêche.

« L'école de pêche a lieu 9 samedis/an, de 9 à 13h30. Jean ne s'en lasse pas ! Il participe également aux stages organisés à Orple-Grand chaque année. Comme je suis devenu aussi mordu que lui, nous pêchons ensemble régulièrement. Ce sont des moments géniaux que je passe avec mon petit-fils, au calme. »





L'étang du Buston, à Limelette.

Quant à sa mamy, elle est requise pour cuisiner les truites. Au beurre blanc ou aux amandes, un pur délice paraît-il !

Le secrétaire du club précise qu'il n'est pas obligatoire de participer aux 9 séances (45€). On peut aussi choisir l'option « à la séance » (5€). Depuis le début de cette année, 65 candidats pêcheurs ont fréquenté l'école. Ils étaient 17 en août, dont 13 nouveaux. Tout le matériel est fourni.

« On leur apprend la pêche au coup, à lancer, à faire des nœuds... le but est de les rendre autonomes. A côté de la pêche proprement dite, on leur explique l'environnement dans lequel ils sont, notamment l'indice biotique de l'eau (9/10 au Buston,

preuve d'une eau de qualité). Nous sommes ravis de former des jeunes : l'avenir est assuré ! »

Le Pêcheur du Buston propose des journées de pêche lors des stages d'été organisés par notre centre sportif CSLI. C'est en général une super découverte pour l'ensemble des participants.

### Pas difficile !

Jean commence à s'équiper : deux cannes au coup, deux cannes à lancer, une bourriche en nylon pour y stocker le produit de la pêche, une épuisette... sans oublier la casquette !

« La pêche, ce n'est pas difficile, il faut essayer. Maintenant j'arrive à sortir une carpe du premier coup. Avant il me fallait un quart d'heure ! La dernière que j'ai pêchée pesait plus de 5kg », dit-il. « Le plus dur, c'est de monter une ligne (NDLR : y accrocher un flotteur, des plombs dont il faut calculer le poids, un bas de ligne avec un hameçon) et de bien faire les nœuds. »

Le jeune pêcheur vante les qualités de l'étang du Buston : un bel environnement, pas trop de monde. Il paraît qu'un castor habite à proximité mais il ne l'a encore jamais vu.

Son rêve ? Pêcher des poissons volants (« exocet ») dans les mers chaudes... son Dady le faisait. Mais une silure de 2m dans la Meuse, ce serait bien aussi ! ●

📞 0476 / 71 98 46  
yves.lebrun@hotmail.be

## Pour être reconnu « club communal »

Notre Ville compte 39 clubs reconnus, dont Eneo-Sport Ottignies depuis le 13 juillet et le Pêcheur du Buston depuis le 24 août.

### Pour être reconnu, le club doit

- Avoir le nom de la ville ou d'un de ses quartiers dans sa dénomination (pour les nouvelles demandes),
- Avoir un an d'existence au moins,
- Être constitué en club fédéré depuis plus d'un an auprès d'une fédération nationale ou régionale officiellement ou d'une instance officielle, et en fournir la preuve,
- Exercer au moins 50% de ses activités à Ottignies-Louvain-la-Neuve,

- Participer au Conseil consultatif des Sports,
- Œuvrer à la promotion d'un sport en particulier,
- Garantir que ses équipes représentatives (équipes premières) disputent leurs rencontres à domicile dans l'entité communale.

En 2022, 38 clubs utilisaient les salles du centre sportif CSLI et 97 celles du Centre sportif de Blocry. Mais tous ces clubs n'ont pas nécessairement leur siège à Ottignies-Louvain-la-Neuve. En 2023, le total est de 143 clubs.

📞 010 / 43 60 21  
sport@olln.be





DOSSIER  
SPORT

# Plouf ! Le bonheur

**Nous avons visité le chantier de la future piscine par temps de canicule, fin août. A ce moment, nous rêvions déjà d'un petit plongeon. Patience...**

En 2024, Ottignies-Louvain-la-Neuve disposera d'une nouvelle piscine, aux dimensions olympiques (50m x 25m) et au fond modulable, le long du boulevard de Lauzelle. Le projet comporte également une pataugeoire et une tribune de 200 places.

Le chantier a démarré fin août 2022 (par divers travaux préparatoires, suivis de la démolition de la bulle de tennis et du bâtiment qui abritait la pisciculture, puis du terrassement). La première pierre symbolique a été posée à la mi-novembre.

L'association momentanée « Swim Team Blocry 2.0 » - pour laquelle travaille l'entreprise générale Artès - dispose de 24 mois pour réaliser ces travaux commandés « clé sur porte », dans le cadre d'un marché public « design and build » (conception et construction).

« Ils sont dans les temps. Il faut dire qu'on a eu de la chance avec la météo, il y a eu peu de jours d'intempéries », se réjouit le directeur du complexe sportif de Blocry Marc Jeanmoye, qui suit la progression du chantier au jour le jour (NDLR : comme son prédécesseur Yves Leroy, qui en photographie toutes les étapes, gros travail qu'on pourra admirer lors de l'inauguration). « Heureusement, car les piscines actuelles sont dans un état « compliqué ». Le bâtiment date des années 1980, on y met des rustines à gauche à droite - le minimum de frais - pour pouvoir tenir jusqu'à l'ouverture de la nouvelle piscine, prévue en septembre 2024. »

A demi-mot, le directeur nous confie ses craintes de voir les anciennes piscines lâcher avant l'échéance. Les plus de 1000 nageurs quotidiens doivent pouvoir bénéficier de bonnes conditions de ventilation, chauffage, filtration...

## 4500m<sup>2</sup> à carreler

Le gros œuvre est terminé depuis le printemps. Lorsque nous visitons le chantier, fin août, la ventilation est placée, le câblage électrique est en cours, le chauffage au sol va commencer ; le bassin vient d'être sablé et aspiré (l'opération a duré 5 semaines), pour qu'il soit lisse et sans saletés au moment du cimentage. Le carrelage ne sera pas placé tant que les différents tests d'étanchéité n'auront pas été réalisés.

« Le carrelage prendra sans doute plus d'un mois. Le bassin (sol et parois), les vestiaires... il y a environ 4500m<sup>2</sup> à carreler.



La future piscine en chantier.

*C'est programmé début novembre, on commencera par les vestiaires. Le cloisonnage viendra ensuite. »*

Le directeur nous explique le système de plafond acoustique en bac acier perforé, qui permettra de réduire le bruit.

« Rien à voir avec les piscines actuelles ! Les personnes qui donneront cours d'un côté de la piscine ne seront pas dérangées par celles qui donneront cours de l'autre côté. L'espace, partagé, sera beaucoup plus confortable qu'actuellement, pour les nageurs, les moniteurs, les sauveteurs... »

Les dépenses d'énergie seront réduites, grâce aux nouvelles techniques performantes, l'isolation, les panneaux photovoltaïques sur l'ensemble de la toiture...

« On y a accordé plus d'importance qu'au confort des tribunes ! Et on va monitorer les consommations pendant 2 ans, pour s'assurer du respect des engagements de l'entreprise. Des astreintes financières sont prévues en cas de défaillance. »

## A l'eau !

Des économies seront aussi réalisées sur l'eau, dont une partie sera filtrée pour être réutilisée. Il faut savoir qu'entre 20 et 80 litres d'eau propre sont ajoutés pour chaque nageur !

Le système de désinfection à base de cuivre et d'argent sera abandonné au profit d'un système chloré moderne, pour répondre aux normes en la matière. Un premier pré-filtre - nettoyé régulièrement - arrêtera les grosses crasses (pansements, cheveux...). D'autres filtres assureront un filtrage plus fin, de sorte que l'eau qui en sortira sera quasiment propre. Elle sera encore soumise à des UV, avant de recevoir une injonction de chlore calibrée en fonction de la charge de l'eau (la pollution amenée par chaque nageur).

Les pédiluves amélioreront déjà nettement la charge de l'eau (il n'y a pas de pédiluves dans les piscines actuelles).





Le bassin (50mx25m) pourra être « coupé » en deux (25m/23m -2m pour le dispositif de séparation), en tout (10 couloirs) ou en partie (8+2 couloirs). Les possibilités de nage seront donc plus nombreuses que dans les piscines actuelles, avec jusqu'à 20 couloirs (10x25m et 10x23m, si le bassin est totalement coupé en deux). Un fond modulable - dans l'espace « petite profondeur » - pourra être levé jusqu'à la surface de l'eau, pour permettre l'apprentissage de la nage en toute sécurité.

S'agissant de la sécurité, la future piscine comportera un système de surveillance électronique (pour alerter de la présence d'un corps inerte au fond de l'eau), inexistant dans les piscines actuelles. Une aide précieuse pour les deux à trois sauveteurs qui seront présents en permanence, vu la taille du bassin.

Marc Jeanmoye annonce aussi que les douches seront



### La plus belle distinction de l'Adeps.

Notre Ville est la seule commune du Brabant wallon à avoir obtenu le label 3 étoiles décerné annuellement par le jury du « Label Adeps Communes Sportives ».

Ce label distingue les communes qui mènent une politique de développement du sport accessible à tous, favorisant le recours à la mobilité douce pour un accès facilité aux sites sportifs et valorisant leurs infrastructures sportives. « Ce label est une reconnaissance du travail fourni par notre service des Sports, notre Centre Sportif Local Intégré (CSLI)... et tous les bénévoles, sans qui les clubs ne fonctionneraient pas », se réjouit l'échevin des Sports Benoît Jacob.

Et celui-ci d'énumérer les investissements consentis par la Ville, ces dernières années : agrandissement du CSLI (avec l'aménagement de terrains de Padel), construction d'un skatepark, développement de l'implantation sportive située le long de l'avenue Baudouin 1<sup>er</sup>, rénovation des vestiaires...

désormais communes (hommes et femmes), on veillera à y conserver son maillot !

### Circulation améliorée

La future piscine ne devrait pas exiger plus de personnel que les piscines actuelles. Ils sont quinze (8 sauveteurs, 6 personnes en charge de l'entretien, 1 technicien), sans compter les fonctions partagées avec le centre sportif (communication, comptabilité...). Des locaux les accueilleront à l'étage de la piscine, dont un espace réservé pour l'allaitement. Il y aura aussi une petite terrasse sur le toit.

Il n'y aura pas de cafeteria pour le public, mais quelques tables et chaises - ainsi que des distributeurs automatiques d'en-cas et boissons - où il sera possible d'attendre la sortie d'un nageur, par exemple.

La circulation sera nettement améliorée, puisque les cars de scolaires (40 mouvements/jour) ne devront plus pénétrer dans le quartier de L'Hocaille. Le boulevard de Lauzelle sera aménagé de telle sorte que les cars puissent y déposer et reprendre les nageurs, à hauteur de la rampe d'accès qui amènera à la porte de la piscine.

Ce qu'il adviendra des anciennes piscines ? Rien n'a été confirmé jusqu'à présent. Les trois copropriétaires (la Ville, l'UCLouvain et la Fédération Wallonie-Bruxelles/l'Adeps) y réfléchissent certainement ! ●

« L'Adeps reconnaît aussi les activités que nous avons développées : le Pass'sports (2300 exemplaires vendus), le Sport sur ordonnance, le jogging de la Ville, les stages gratuits dans les quartiers, le sport pour les aînés, la journée inclusive pour mélanger public valide et moins valide, la journée sportive des familles, les mini-padel, badminton et basket... »

### Encore des projets !

Le label est attribué pour trois ans. Après quoi, la Ville devra réintroduire sa candidature.

« On va tout faire pour l'obtenir à nouveau en 2024 », promet l'échevin. « On a encore des projets dans nos cartons, pour développer le sport vecteur de bien-être, de lien social et d'intégration. Et d'autres, pour améliorer l'accès à nos infrastructures et leur confort. » (NDLR : on peut le découvrir dans ce dossier.)

L'inspecteur de l'Adeps Thierry Bury constate que ce label permet aux communes de s'autoévaluer par rapport à la politique sportive qu'elles ont mis en place ou veulent mettre en place. « Il n'y a pas de subsides à la clé, mais le label doit avoir un effet dynamisant pour la population, qui prend conscience qu'elle bénéficie d'une offre sportive reconnue comme diversifiée et de qualité, accessible à tous. » ●



**BEP ASSURCREDITS**  
New Insurance & Credit Experience



**DL FINANCE** devient  **BEP ASSURCREDITS**  
New Insurance & Credit Experience

Experts en crédits hypothécaires,  
placements et assurances

**VOTRE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE**

Plus de 20 partenaires à votre disposition pour trouver la meilleure solution

Visitez notre site [www.bepassurcredits.be](http://www.bepassurcredits.be)

ESPACE DU COEUR DE VILLE 16 - 1340 OTTIGNIES  
010/41.40.99 - [info@nd2l.be](mailto:info@nd2l.be)

FSMA 107/200A-cB

emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent



**FD** Funérailles  
**Debroux** srl

Funérarium - Incinération - Fleurs en soie

Organisation de funérailles pour tout budget sur Ottignies et toutes régions



26 Avenue des Combattants - 1340 OTTIGNIES L-L-N  
[www.funeraillesdebroux.be](http://www.funeraillesdebroux.be)

**Tél.: 010/ 41 42 91**



Consultez-nous!



Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette

**Tél. +32 (0)10.41.42.43**

[info@piersoncestbon.be](mailto:info@piersoncestbon.be)

[www.piersoncestbon.be](http://www.piersoncestbon.be)



## Nouveau

Notre service en charge de l'Etat civil informe les parents de la possibilité, désormais, d'effectuer les démarches suivantes via le e-guichet :

- Déclaration de naissance
- Reconnaissance prénatale
- Reconnaissance postnatale



## Célébration de l'Armistice

La Ville vous invite à participer au Ravivage de la flamme provinciale du souvenir - pour commémorer l'Armistice de 1918 et réaffirmer notre reconnaissance aux anciens combattants - le samedi 4 novembre.

Rendez-vous à l'hôtel de ville (av. des Combattants, 35, à Ottignies) à 17h, pour le départ en cortège (avec les autorités communales, les délégations de plusieurs communes du Brabant wallon, les représentants de la Fédération nationale des Combattants de Belgique et de nos associations patriotiques, la Philharmonie Royale Concordia) jusqu'à l'église de Mousty.

### Bienvenue également

- Le mardi 7 novembre, à 10h, à l'espace Saint-Rémy voisin de l'église d'Ottignies : célébration de l'Armistice avec les élèves de nos écoles.
- Le samedi 11 novembre, à 10h : un Te Deum sera changé en l'église d'Ottignies.

**i** [ceremoniespatriotiques@olln.be](mailto:ceremoniespatriotiques@olln.be)  
010 / 43 61 86



# Conseil communal

## Le compte rendu de la séance du 30 mai.

Le président du Conseil Cedric du Monceau (Avenir) introduit la séance par une citation de Camus, « pour élever la pensée » dit-il. Il rappelle que la plupart des points ont été discutés dans des commissions, préalablement. Les points qui feront l'objet d'interventions sont ceux pour lesquels un complément d'information est nécessaire, ou qui ne font pas l'unanimité.

Alors qu'il est question de louer une salle de l'Ephec pour l'organisation d'une rencontre « Dialoguez avec le Collège » à Louvain-la-Neuve, la conseillère Valérie Depauw (Kayoux) demande une évaluation de cet outil de participation. Il présente l'avantage de ne pas être monodirectionnel (les citoyens peuvent faire remonter leurs questions) et un effort de proximité est réalisé (le Collège se déplace dans les quartiers), mais permet-il de rapprocher le citoyen du politique ou s'agit-il juste d'un moment de pub pour les mandataires ? La bourgmestre Julie Chantry (Ecolo), en charge de la Participation, répond qu'elle se tient à la disposition du groupe Kayoux pour échanger sur ce sujet.

### Caméra

La bourgmestre demande aux conseillers d'approuver le placement temporaire d'une caméra fixe devant l'établissement horeca Le Bidule, à Louvain-la-Neuve. Les nuisances (tapage, bagarres, déchets, miction sur la voie publique) y sont récurrentes, surtout le jeudi soir, au grand désespoir des commerces voisins qui doivent supporter « les restes » le lendemain ! Les vidéos aideront à l'identification des auteurs de troubles. La police de Wavre prêtera le matériel, pour permettre de tester s'il présente un intérêt dans le cas d'une surveillance ciblée. Des pictogrammes informeront de la présence d'une caméra (c'est une imposition légale) ; l'utilisation des images est très encadrée, comme pour les images collectées par les « bodycam » de nos policiers. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec l'exploitant du Bidule.

Le conseiller Nicolas Van der Maren (OLLN2.0-MR) rappelle la position de son groupe au sujet des caméras : leur simple présence a déjà un effet dissuasif. La conseillère Valérie Depauw rappelle que les membres des assemblées de Kayoux s'étaient abstenus sur les « bodycam ». « *Quand on fait un test, on définit des critères objectifs préalablement à sa mise en place. Ici, on a l'impression que l'implémentation reste assez vague. Comment vont être évalués les effets négatifs ? Le résultat sera forcément positif, du coup, on aura deux caméras, puis trois... et peut-être un jour, la reconnaissance faciale. D'où nos réserves.* »



La bourgmestre tient à préciser que la volonté de la majorité n'est pas d'installer des caméras pour surveiller l'espace public en continu, mais bien une caméra à un endroit précis pour tenter de solutionner une situation qui se dégrade, et ce de façon temporaire, ce qui est tout à fait différent. Quant aux « bodycam », leur utilisation se passe très bien, dans le respect des réglementations en vigueur.

### Mandats des conseillers

Plusieurs points concernent les intercommunales. La conseillère Valérie Depauw en profite pour solliciter la publication d'un cadastre des mandats des conseillers communaux sur le site internet de la Ville - dans l'annuaire des conseillers, par exemple - pour plus de transparence.

La bourgmestre Julie Chantry explique que ces mandats sont gérés par les partis politiques, pas par l'administration (qui ne dispose pas toujours des informations mises à jour). La liste des fonctions et mandats (rémunérés ou non) est facile à trouver, sur Cumuleo.be.

Dans un point qui suit, elle invite chacun à prendre connaissance du rapport administratif 2022, qui fait la synthèse des dossiers sur lesquels les services de la Ville travaillent.

### Etude des vulnérabilités

La bourgmestre résume l'état d'avancement de l'étude des vulnérabilités et adaptations au changement climatique - qui concerne le territoire de notre ville - en cours de réalisation par l'Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable (ICEDD) de Namur. Il s'agit ici des deux premières phases de l'étude (le diagnostic et les mesures), la 3<sup>e</sup> phase - le plan d'actions pour lutter contre ces vulnérabilités - sera présentée cet automne.

Le conseiller Nicolas Van der Maren rappelle que son groupe s'était abstenu au moment de la commande de cette étude (40.000€) « *qui va nous apprendre ce que nous savons déjà.* » Il reconnaît aujourd'hui la qualité du rapport, « *très bien* »



*fait et pas inutile* ». Il insiste sur l'intérêt de faire participer la population et les services de la Ville à l'évaluation de ces vulnérabilités. Il remarque que l'étude recommande de limiter l'urbanisation, alors que la majorité communale multiplie les projets immobiliers (anciens Bétons Lemaire, Samaya, alentour de la gare d'Ottignies...). « *Nous dénonçons cette densité exagérée depuis des années, ce rapport nous donne mille fois raison !* »

Le conseiller Xavier Liégeois (Kayoux) se demande si cette étude ne fait pas double emploi avec le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC). Il invite lui aussi à organiser la participation citoyenne sur ce sujet.

Julie Chantry confirme que le rapport - bien en lien avec le PAEDC - sera rendu public. L'ICEDD dispose encore de 6 mois pour le terminer. L'évaluation par les services communaux/ les élus/les citoyens viendra par la suite, cette année ou au début 2024.

L'échevin en charge de l'Urbanisme Benoît Jacob (Avenir) revient sur la remarque faisant état d'une densification exagérée du centre d'Ottignies. Le projet Matexi - site « Decoux », entre la rue du Monument et le Douaire - vient d'être soumis à l'enquête. Le site est entièrement bétonné actuellement. Demain, le projet sera construit sur 2/3 de l'espace (le dernier tiers sera réservé à des espaces verts). Le bâtiment sera rehaussé, pour éviter l'inondation des parties habitables.

La bourgmestre souhaite réagir également : « *la majorité des projets de densification qui se développent aujourd'hui sont le fait de promoteurs privés qui acquièrent des terrains et souhaitent y développer de nombreux logements, dans des zones qui le permettent. La Ville n'est pas à la manœuvre la plupart du temps, et n'est là que pour encadrer ces projets. On constate que quand on dit non, ça part en recours, et le ministre accorde le permis puisqu'on se trouve en zone d'habitat. Nous ne sommes pas tout-puissants dans ces décisions-là.* »

Le conseiller Nicolas Van der Maren entend la remarque mais rappelle que pour l'ancien site des Bétons Lemaire, c'est la majorité actuelle qui a décidé de déroger au Plan de Secteur, par le biais d'un Plan Communal d'Aménagement Révisionnel (PCAR), alors que ce site était initialement en zone d'activités économiques mixtes.

« *Vous avez raison, un PCAR permet l'urbanisation dans le cadre de la revalorisation de zones qui prennent des allures de « chancres » dans les centres ville* », consent la bourgmestre. « *Il y a eu un choix politique de valider cette urbanisation-là. Cette décision date de plusieurs années.* »

Le groupe OLLN2.0-MR s'abstient, les autres votent pour.

## Finances et Budget

L'heure qui suit, Michaël Gaux (Avenir) et Philippe Delvaux (Ecolo), respectivement en charge des Finances et du Budget, présentent leurs regards croisés sur le compte 2022. Ils évoquent une année particulière, avec la relance

post-covid (fin des aides régionales et reprise des activités), la crise en Ukraine, l'accélération de l'inflation et son effet sur une indexation record des salaires, la crise énergétique et l'augmentation du coût de l'électricité, du gaz et des carburants...

Dans ce contexte défavorable, la poursuite du contrôle strict des dépenses, tant à la Ville qu'au CPAS et à la Police, moins de dépenses à l'extraordinaire que prévu et la gestion active de la dette et de la trésorerie, ont permis de dégager un boni global de 6.1 millions d'euros. Ils expliquent que ce boni est une bonne chose car il permet d'alimenter le poste des provisions à l'ordinaire, nécessaire pour faire face à l'envolée des coûts et des risques pour le futur (pensions, dotations...) ainsi que le poste de réserves à l'extraordinaire, nécessaire pour poursuivre les projets et les financer en partie sur fonds propres et limiter ainsi l'emprunt dans un contexte de hausse rapide des taux d'intérêt. Ce relèvement des taux d'intérêt fait de 2022 une année charnière. Le compte 2022 confirme l'amélioration globale des finances communales (dans la lignée du redressement opéré entre 2018 à 2022, expliquée en séance), il est voté à l'unanimité.

Philippe Delvaux présente ensuite la Première Modification Budgétaire (MB1) de 2023. Dans un contexte qui demeure incertain (guerre en Ukraine, poursuite partielle de la hausse des prix, hausse des taux d'intérêt, problématique des pensions irrésolue...), la mise à jour de l'épure budgétaire pour 2023 repose sur les mêmes principes poursuivis par le Collège : contrôle strict des dépenses, gestion dans le cadre d'un budget pluriannuel et maintien d'un montant important en provisions. Afin de financer un budget important consacré aux dépenses d'investissement, l'utilisation d'une partie des réserves constituées à l'extraordinaire permet d'éviter des emprunts à taux d'intérêt élevés, fruit d'une gestion active de la dette. La minorité s'abstient sur la MB1.

## Ecole de Blocry

L'échevin en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha (PS) énumère les travaux de rénovation énergétique de l'école de Blocry, dans le cadre de notre collaboration avec Renowatt. Ils bénéficieront de subsides wallons (Ureba exceptionnel 2021 et 2022), le Fonds de garantie de la Fédération Wallonie Bruxelles sera sollicité.

Le bâtiment a 37 ans, il présente divers problèmes d'humidité (toiture, préau, châssis...). La toiture (2960m<sup>2</sup>) sera remplacée et entièrement recouverte de panneaux photovoltaïques, on installera une chaudière biomasse bois, une ventilation double flux. Des modules de classe seront loués pendant la durée des travaux. Ce chantier coûtera 6 millions TVAC (dont 4,7 millions à charge de la Ville), soit 1480€ le m<sup>2</sup>. On estime une réduction de 42% des consommations énergétique après travaux.

Le conseiller Dominique Bidoul considère qu'un tel état de délabrement prouve la passivité de la Ville quant à l'entretien de ses bâtiments. Il mentionne l'avis défavorable des services communaux, qui estiment comme lui que le coût est trop élevé, et trouve anormal que la Ville attribue le



marché alors qu'elle n'a reçu qu'une seule offre. « *Plusieurs communes ont arrêté leur collaboration avec Renowatt, les avez-vous contactées pour savoir pourquoi?* »

L'échevin ne souhaite pas perdre 2 ans et demi de travail avec Renowatt, d'autant que rien ne permet de penser qu'on aura plus de soumissionnaires demain, pour 2 millions de moins. « *6 millions, c'est cher, mais avec toutes les crises qu'on connaît, on risque de ne plus avoir aucun soumissionnaire à l'avenir ! On parle bien d'une rénovation de toute l'enveloppe du bâtiment, qui permettra de repartir pour 40 ans.* »

« *La crise touche tout le monde, sauf la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve* », constate le conseiller Nicolas Van der Maren. « *De telles augmentations de coût, personne ne les accepterait pour sa maison. 6 millions, c'est 100% du budget extraordinaire réalisé en 2023. On va sans doute réaliser beaucoup plus de projets que les autres années... ?!* »

Le conseiller Thomas Leclercq remarque que le secteur du bâtiment connaît une pénurie de main d'œuvre. Puisqu'il y a un déséquilibre entre l'offre et la demande, les prix risquent d'augmenter encore. « *Ma seule question : est-ce qu'on peut attendre ?* »

Le conseiller Jacques Otlet (OLLN2.0-MR) constate que de 3 millions à l'estimation, on est passé à 6 millions, et se demande si on ne sera pas à 10 à la fin des travaux. Il relève le problème de manque de confiance envers Renowatt chez nous aussi, puisque les services de la Ville ont recommandé de ne pas attribuer le marché. « *Si vous ne l'attribuez pas, n'êtes-vous pas dans les conditions pour le relancer dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ?* »

Le président du CPAS Michaël Gaux, en charge des Finances de la Ville, répond que c'est impossible, puisque c'est Renowatt, pas la Ville, qui est le pouvoir adjudicateur du marché. Ce dernier concerne également un autre lot – la rénovation de la résidence du Moulin du CPAS – qui a connu la même évolution de prix (600.000€ à l'estimation, pour 1.174.000€ aujourd'hui). Cette partie du marché a été approuvée à l'unanimité au Conseil de l'action sociale. Outre l'évolution des prix depuis le dépôt des offres, il faut savoir que des postes complémentaires ont été ajoutés depuis l'estimation, qui ont contribué à accroître le prix en cours de route. Et que s'il reste un seul soumissionnaire en fin de procédure, il y avait quatre candidats au démarrage... qui ont abandonné, vu la complexité du dossier.

Les conseillers de la minorité s'abstiennent, les autres votent pour. ●

#### Pour (re)voir la séance:

 <https://www.youtube.com/watch?v=wep8BzS8i9M>

## Le compte rendu de la séance du 27 juin.

Le président Cedric du Monceau (Avenir - Les Engagés) débute la séance par une citation d'Elisabeth Badinter, pour inviter l'assemblée à « *rechercher nos ressemblances plutôt que nos différences* ».

La bourgmestre Julie Chantry (Ecolo) rappelle le règlement du budget participatif 2023 (30.000€) avant d'en présenter les 7 lauréats et les montants qu'ils recevront chacun.

La conseillère Valérie Depauw annonce que le groupe Kayoux votera « pour » mais viendra avec des propositions pour l'organisation du budget participatif 2024. Le conseiller Nicolas Van der Maren annonce que le groupe OLLN2.0-MR votera « pour » également. Cela dit, il ne voit guère de différence avec les autres subsides octroyés aux associations, même si la population et un jury ont été consultés ici. Peut-être serait-il plus judicieux d'allouer l'ensemble du budget à un seul lauréat. La conseillère Françoise Duthu (Ecolo) regrette que seuls 4-5 élus se soient déplacés lors de la soirée de présentation des projets. Elle ajoute que la procédure de vote devrait être moins complexe pour que plus de citoyens y participent.

La bourgmestre se félicite que notre Ville organise ce projet seule, alors que beaucoup d'autres communes se font aider par des bureaux extérieurs. Ainsi, l'ensemble du budget va aux associations. S'agissant de la procédure de vote, elle reconnaît qu'elle n'était pas simple, mais c'est dans un but de sécurisation, pour éviter qu'une même personne puisse voter plusieurs fois pour un même projet (sachant qu'il y a de l'argent en jeu).

Julie Chantry évoque ensuite le projet du SPW wallon de réaménagement du carrefour devant l'église d'Ottignies (nouveau passage pour piétons, modernisation des feux...). Il permettra d'en faciliter la traversée pour les usagers « faibles », sans porter préjudice à la fluidité du trafic automobile. Les travaux sont prévus pour la fin de cette année ou au début 2024.

## Urbanisme

L'échevin de l'Urbanisme Benoît Jacob (Avenir - Les Engagés) explique comment la Ville a bénéficié de très peu de temps pour étudier et remettre un avis sur le projet de Schéma de Développement Territorial (SDT) wallon. Il s'agit pourtant d'un document majeur, qui impactera le développement de notre ville - considérée comme un des 5 pôles régionaux - pour les années à venir.

Les élus félicitent les services de la Ville qui se sont penchés intensément sur les 250 pages du document et ont remis un avis circonstancié d'une dizaine de pages, sans pouvoir tenir compte des résultats de l'enquête publique (qui s'est clôturée le 14 juillet).



L'échevin poursuit avec le Plan Communal d'Aménagement de Ferrière (« PCA » devenu « SOL » (Schéma d'Orientation Local) entretemps). Au départ (en 2002), il était prévu de construire là entre 25 et 30 logements. Depuis, on a une autre vision de l'aménagement du territoire : on privilégie la densification des centres urbains, on préserve des espaces verts et des terres pour les agriculteurs en périphérie. « Ces terrains sont en zone d'habitat au Plan de Secteur. Nous proposons d'initier une procédure de modification du PCA pour éviter toutes ces constructions dans cette zone agricole de Ferrière. Nous avons 3 ans pour le faire. »

Les conseillers du groupe OLLN2.0-MR ne cachent pas leur joie, eux qui s'étaient déjà opposés au PCA en 2012. En particulier Jacques Otlet, qui habite à proximité et connaît la farouche opposition des riverains à ce projet. « Je ne regrette pas d'être venu au Conseil aujourd'hui, vous me voyez le plus heureux des hommes ! Il aura fallu 10 ans pour avoir raison ! Merci à celles et ceux qui ont décidé de cette sage mesure. »

La bourgmestre précise que le PCA - à l'époque, c'est l'échevin Jacques Lega (Ecolo) qui avait l'urbanisme dans ses attributions - avait déjà pour but de réduire le champ des possibles en matière de densité de constructions. « Notre volonté aujourd'hui est d'aller encore vers moins ! »

Jacques Otlet lui répond qu'elle n'était pas au Conseil à ce moment et ne peut donc pas se souvenir des discussions qui ont animé l'assemblée. « Sans PCA, on ne pouvait rien faire non plus sur ces terrains ! »

Julie Chantry reprend : l'échange montre toute la difficulté de se positionner quand on est en zone d'habitat (qui autorise les constructions). « Ce projet n'est pas venu à l'initiative du Collège, c'est le propriétaire des terrains qui souhaitait urbaniser. Le Collège - à travers le PCA - a encadré la façon dont cette urbanisation pouvait être faite, en diminuant les densités tout en proposant un projet urbanistique plus intéressant que de l'urbanisation en ruban. Mais aujourd'hui nous sommes tous d'accord qu'il faut encore revoir ces densités. »

Il est ensuite question de l'urbanisation d'un terrain situé à la rue Nicaise. Plusieurs projets ont été refusés par le Collège (18 maisons, des immeubles...), qui accepte aujourd'hui la construction de 6 maisons sur ce terrain d'1,80ha (soit 6 grands terrains de 30 ares chacun). Le projet comprendra une placette avec quelques emplacements de parking, une zone verte...

### Subside pour la petite enfance

L'échevine en charge de la Petite enfance Nadine Fraselle (Avenir - Les Engagés) détaille le règlement relatif à l'octroi d'un subside de 200€ pour toute nouvelle place d'accueil créée dans les crèches privées de notre commune, ou l'extension de la capacité d'accueil dans des lieux existants. Ce subside s'adresse aux ASBL, aux sociétés ou aux personnes physiques, à la condition de maintenir ces places ouvertes pendant au moins 36 mois.

Son colistier Michaël Gaux, président du CPAS et en charge des Finances de la Ville, fait le point sur l'accueil au sein des crèches du CPAS. Pour mettre en avant l'intervention financière à charge de la collectivité, qui s'ajoute aux autres mesures en matière de petite enfance (dont le règlement précité). Elle représente une somme de 4.750€ par place.

Les conseillers Cédric Jacquet et Jacques Otlet (OLLN2.0-MR) qualifient cette mesure d'un « bon début », mais il faudrait doubler, voire tripler l'effort, parce que le coût de la garde d'enfants reste prohibitif pour les parents quand ils n'ont pas accès aux crèches subventionnées par l'ONE.

L'échevin du Budget Philippe Delvaux (Ecolo) fait remarquer que les crèches d'Ottignies-Louvain-la-Neuve accueillent 40% d'enfants non domiciliés dans notre commune. « Les places créées par les entreprises, c'est vraiment peanuts chez nous. » Et d'inviter les entreprises à prendre exemple sur Swift, qui a créé une crèche pour les enfants de son personnel, à La Hulpe.

Il tacle la minorité en passant, faisant remarquer que le Collège investit proportionnellement un même niveau de dépenses pour les écoles communales, ce pour quoi la minorité le critique (NDLR : lire le compte rendu des Conseils d'avril et mai).

### Départ de Jeanne-Marie Oleffe

La fin de la séance est consacrée aux hommages à Jeanne-Marie Oleffe, qui a décidé de quitter le Conseil après y avoir siégé plus de 50 ans (comme conseillère, échevine et présidente du CPAS, dans la majorité et la minorité). Elle est saluée pour ses nombreuses qualités, son pragmatisme et son bon sens, son expertise, sa vision politique, son humour parfois piquant...

Avant de céder son siège à Alice Hubens (qui prête serment dans la foulée), Jeanne-Marie Oleffe fait part de son « testament politique ». Ses années à la présidence du CPAS l'ont particulièrement marquée : « 25% de notre population a du mal à vivre, dans notre région qui est l'une des plus riches de Wallonie. » Et d'inviter les mandataires à s'en souvenir, lorsqu'ils élaboreront (prochainement) leurs programmes électoraux.

### « Infrabel, c'est infernal »

Le quart d'heure de questions-réponses permettra de comprendre pourquoi un caillou a été déposé sur la table de chaque conseiller. Ce sont les habitants du Buston qui subissent le chantier du RER et regrettent qu'« Infrabel, c'est infernal ». Ils demandent aux élus de faire respecter le code de la route, les dates et horaires de travail, contrôler le bâchage des camions et le nettoyage de la voirie. Cela se fait, mais sans doute pas assez ou pas au bon moment. ●

Pour (re)voir la séance:

 <https://www.youtube.com/watch?v=VcN9nLtIVC4>

## Dialoguez avec le Collège

Le Collège rencontra les habitants de Lauzelle, L'Hocaille et Blocry le 29 novembre à 20h, pour discuter avec eux des sujets qui les préoccupent.

Merci d'envoyer vos questions/souhaits de thématiques avant le 13 novembre: [participation@olln.be](mailto:participation@olln.be), ou 010 / 43 61 85. Un toutes-boîtes sera envoyé à l'approche de la date, pour préciser le lieu de la rencontre. ●

[rencontrescitoyennes.olln.be](mailto:rencontrescitoyennes.olln.be)

## 100% renouvelable

L'énergie est un ingrédient indispensable au bon fonctionnement de notre société et les questions s'y rapportant sont omniprésentes.

Wallonie 100% renouvelable : enfer ou paradis ? Comment résoudre les dilemmes énergétiques sans devoir renoncer à tout ? Est-il possible de gérer les creux de production des énergies renouvelables ? Quel est le vrai du faux dans cette transition énergétique ?

La Ville vous invite à en parler à l'occasion d'un atelier animé par Canopea (la fédération des associations environnementales belges qui défend l'environnement en Wallonie et en Belgique), le samedi 18 novembre, de 10h30 à 13h30, au n°40 de l'avenue des Combattants, à Ottignies (salle de la cure). Accès gratuit !

Inscription : [transition@olln.be](mailto:transition@olln.be) ou 010 / 43 62 64 (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 15h30).

## Situation d'urgence

Découvrez « BW response » - le programme de renforcement de la sécurité civile en Brabant wallon - à l'occasion d'une rencontre citoyenne.

Inondation, tempête, accident chimique, attentat... Quels sont les risques dans notre ville ? Quel est le rôle des services de secours et des autorités ? Quels sont les réflexes à adopter ? Comment améliorer votre sécurité et celle de votre entourage ?

Le gouverneur Gilles Mahieu et la bourgmestre Julie Chantry vous invitent à en parler, le jeudi 19 octobre, à 20h, à l'hôtel de ville (avenue des Combattants, 35, à Ottignies). Accès gratuit, sans inscription.

De nombreux habitants solidaires s'impliquent chaque fois qu'une situation d'urgence se produit. Le gouverneur souhaite encourager de nouveaux projets avec les citoyens et associations, pour améliorer cet engagement. Lors d'un incident, chaque minute compte pour réagir le mieux possible. ●

[bwresponse@gouverneurbw.be](mailto:bwresponse@gouverneurbw.be)  
010 / 23 67 20



Une initiative du gouverneur du Brabant wallon

### Rencontre citoyenne à Ottignies-LLN

**Inondation, tempête, accident chimique, attentat...  
Quels sont les risques à Ottignies-Louvain-la-Neuve ?**

Quel est le rôle des services de secours et des autorités ?  
Quels sont les réflexes à adopter ? Comment améliorer ma sécurité et celle de mon entourage lors d'une situation d'urgence ?

Le gouverneur, votre bourgmestre et leurs équipes vous donnent rendez-vous pour aborder ces questions ensemble.

**RDV LE 19 OCT 2023 À 20H**  
Accueil & stands d'info à partir de 19h30  
Salle du Conseil (Av. des Combattants, 35)  
à Ottignies-Louvain-la-Neuve

Gratuit | Tout public | Sans inscription  
010 23 67 20 - [bwresponse@gouverneurbw.be](mailto:bwresponse@gouverneurbw.be)

[crisebw.be](https://www.facebook.com/crisebw.be)  
#BWresponse



# Ordinateurs d'occasion



**Rentrez votre candidature avant le 10 novembre.**

Pour contribuer à la réduction de la fracture numérique, notre Ville permettra à une trentaine de ses habitants de bénéficier d'ordinateurs d'occasion (disponibles suite au remplacement du matériel informatique à l'administration communale).

Le « kit », vendu au prix de 25€, comprendra :

- un ordinateur de bureau (sans écran) avec connexion filaire uniquement ;
- une licence Windows 10 avec des logiciels libres pour le traitement de texte, d'image, tableur et utilitaires ;
- un clavier ;
- une souris ;
- les applications suivantes : Open Office (suite bureautique), Gimp (retouche d'images), Adobe Reader (lecture de fichiers PDF), 7-Zip (logiciel de compression de fichiers), Antivirus (Windows defender intégré à W10), VLC Media Player, navigateurs internet (Google Chrome et Mozilla FireFox), Flash Player, BelD et BelD Viewer (lecture carte d'identité) » ;
- Une carte d'accès à l'Espace Public Numérique (EPN) d'Ottignies, donnant droit à 10h de formation.

Pour favoriser une démarche proactive des citoyens et par souci d'équité et du respect de la vie privée, la Ville n'a pas défini de critères particuliers pour bénéficier de cette offre. La candidature porte sur la signature de la charte d'engagement reprise ci-contre et un texte de motivation. Le kit sera remis à la fin du suivi de 4h de formation à l'EPN.

Les candidatures sont à envoyer au Collège communal, 35, avenue des Combattants, à Ottignies, avant le 10 novembre.

Elles peuvent aussi être complétées en ligne (<https://epn.olln.be>).

Le choix se fera par tirage au sort en cas de trop forte demande. La distribution des ordinateurs est prévue pour janvier 2024. ●

## Charte d'engagement

- Je ne revendrai pas le matériel
- Je comprends que la Ville ne fournira aucun suivi technique
- Je m'engage à suivre au moins 4h de formation à l'EPN avant de prendre possession du kit.

## Semaine du Numérique

Plongez dans le monde passionnant de l'informatique à l'occasion de la Semaine du Numérique, jusqu'au 20 octobre. Les animateurs de notre Espace Public Numérique (EPN) vous proposent de découvrir la réalité virtuelle, la programmation et la cyber-sécurité, en compagnie d'experts. Pour les passionnés de technologie, mais aussi les débutants !

Programme détaillé : <https://epn.olln.be>

📞 010 / 43 64 84  
[epn@olln.be](mailto:epn@olln.be)



Notre Ville - labellisée « Commune du Commerce Équitable » depuis 2018 - participe à la Semaine du commerce équitable.

Découvrez les commerçants qui se sont engagés dans cette démarche : [www.cdce.be/commune/ottignies-louvain-la-neuve](http://www.cdce.be/commune/ottignies-louvain-la-neuve)

📞 010 / 43 61 02  
[affaireseconomiques@olln.be](mailto:affaireseconomiques@olln.be)



Les traditionnels petits-déjeuners Oxfam auront lieu le week-end des 18 et 19 novembre (le 19, de 8 à 11h30, dans la salle polyvalente du Lycée Martin V, site des Bruyères, av. des Arts, 20, à Louvain-la-Neuve). Il s'en organise habituellement plusieurs dans notre ville : renseignez-vous !

📞 010 / 84 35 96  
<https://petitsdejeuners.oxfammagasinsdumonde.be/>



# Salles à louer

La Ville met plusieurs salles à votre disposition pour l'organisation de vos événements et/ou fêtes de famille :

- La salle Jules Ginion, place Communale, 5, à Céroux
- La salle des Vis Tchapias, rue Montagne du Stimont, 38-40, à Ottignies
- La salle de la cure, avenue des Combattants, 40, à Ottignies

Renseignez-vous auprès de notre service en charge, pour connaître les modalités (aussi détaillées sur notre site oln.be) et disponibilités : juridique@oln.be, 010 / 43 60 45.

## Eglises et salles paroissiales

Si nos églises sont réservées prioritairement à toutes les activités relatives à l'exercice du culte et ce qui s'y rapporte (messes, baptêmes, mariages, funérailles...), les fabriques mettent leurs salles paroissiales à disposition, voire les églises elles-mêmes, pour des concerts, expositions, conférences... dans la mesure où celles-ci restent respectueuses de la spécificité des lieux et de leur histoire.

Ainsi, le président de la fabrique d'église de Saint-Géry, André Lambert, nous/vous apprend que l'église de **Limelette** compte 140 chaises et qu'il est possible d'en ajouter 50 de plus : une belle opportunité pour l'organisation d'un concert ou d'une activité culturelle. « *Les musiciens disent que l'acoustique est bonne, vu l'absence de colonnes.* »

📧 [marcel.delgoffe@gmail.com](mailto:marcel.delgoffe@gmail.com)

La salle paroissiale de **Rofessart**, elle, peut accueillir jusqu'à 50 personnes, pour une activité liée à une célébration (baptême, communion, mariage, funérailles...), une fête familiale, un verre de l'amitié, une activité culturelle...

📧 0478 / 240 748, [tbossut@gmail.com](mailto:tbossut@gmail.com)

Quant à l'église Saint-Rémy d'**Ottignies**, ses 250 chaises permettent d'accueillir des concerts, conférences, représentations théâtrales... ; sa salle paroissiale, des réunions, formations, groupes de travail... (capacité : 30 personnes). Son orgue est également mis à disposition pour des répétitions.

📧 0476 / 24 26 72, [fabriquestremy@gmail.com](mailto:fabriquestremy@gmail.com)

La paroisse Saint-François de **Louvain-la-Neuve** signale que l'église et la salle paroissiale Sainte-Claire accueillent aussi les événements.

📧 <https://www.paroissiesaintfrancois.be/contacts> ou [sallesainteclaire@gmail.com](mailto:sallesainteclaire@gmail.com)

Idem pour l'église Notre-Dame de **Mousty**:

📧 [martine.vcwb@gmail.com](mailto:martine.vcwb@gmail.com)

« *L'accessibilité s'est déjà bien souvent réalisée pour l'église de **Céroux**, jusqu'ici surtout pour des concerts ou des récitals de chant choral* ». indique le président de la fabrique Patrick Piret-Gérard.

📧 [ppgolln2.0@gmail.com](mailto:ppgolln2.0@gmail.com), 0476 / 839 606.  
[michael\\_navez@hotmail.com](mailto:michael_navez@hotmail.com), 0475 / 359 653.  
[raymondubemu2016@gmail.com](mailto:raymondubemu2016@gmail.com), 0465 / 224 693.

N'hésitez pas à les contacter. ●

Vous mettez une salle privée en location dans notre ville et souhaitez le faire savoir à nos habitants ? Merci de nous communiquer les modalités : [marie-claire.dufrene@oln.be](mailto:marie-claire.dufrene@oln.be) ou 010 / 43 61 84.

## Rue réservée au jeu

Les riverains de la rue Victor Sténuit (Rofessart) ont souhaité qu'une partie de leur rue (le tronçon compris entre le carrefour avec la rue Alfred Haulotte et le carrefour avec la rue Lambihaye) soit réservée au jeu, le dernier dimanche de chaque mois, de 14 à 20h, jusque fin septembre 2024.



# L'histoire de la clinique

Un livre et une conférence à l'hôtel de ville.

Notre Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Généalogie CHAGO vient d'éditer « La clinique Saint-Pierre d'Ottignies, du Chenoy au Petit-Ry. Une courte distance, mais un long chemin » - essai historique sous forme de récit, par le Wavrien Pierre Goossens. Les archives du Chago ont permis de compléter le récit par de nombreuses références à l'histoire et aux personnalités locales. 25€.

« La Clinique Saint-Pierre, du Chenoy au Petit-Ry » conte 50 ans d'histoire de cette institution bien connue des habitants du Brabant wallon, depuis sa création en août 1937 jusqu'à son développement dans les années quarante-vingt du siècle passé, en passant par la construction d'un nouveau bâtiment au début des années septante.

L'auteur a pu consulter de nombreux documents archivés aux AGR, à l'UCLouvain ou à la clinique même.

Il s'est entretenu avec plusieurs médecins ayant travaillé dans l'ancien bâtiment et/ou le nouveau, des membres de leur famille, d'anciens administrateurs de l'ASBL gérant la clinique et d'anciens membres du personnel.

Le lecteur découvrira des femmes et des hommes qui ont mis toute leur énergie, leur compétence et leur cœur à offrir des soins de santé de qualité à la population. ●

📧 [info@chago-ottignies.be](mailto:info@chago-ottignies.be) - [www.chago-ottignies.be](http://www.chago-ottignies.be)



## Conférence

Pierre Goossens présentera son livre le 18 octobre, à 20h, à l'hôtel de ville (35, avenue des Combattants, à Ottignies). Entrée gratuite. Bienvenue à tous !

# Efficaces et serviabiles

**Beaucoup d'adolescents ont connu une première expérience de travail salarié, l'été dernier. C'est notamment le cas de 30 jeunes engagés par notre Ville, dans le cadre d'Été solidaire.**

Chaque année, notre Ville engage des jobistes dans le



cadre de l'opération Été solidaire initiée et cofinancée à 50% par la Wallonie. Cette année, 30 jeunes (de 15 à 21 ans) ont découvert une première expérience de travail.

« Nous les avons sélectionnés parmi de nombreux candidats, en veillant à la mixité fille/garçon et la mixité sociale », explique l'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob. « Ils ont travaillé pendant 10 jours ouvrables, dans les infrastructures de la Ville/du CPAS ou de leurs partenaires : le Centre sportif des Coquerées, Notre Maison, la Ferme équestre, le Cercle d'histoire, Horizons neufs, l'AMO La Chaloupe, la Régie des quartiers... »

Cette initiative vise à impliquer les jeunes dans l'embellissement des quartiers, à développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté, à favoriser les liens intergénérationnels, à valoriser ou renforcer l'image des jeunes vis-à-vis d'eux-mêmes et des publics qui bénéficient de leur travail...

## Animation et ménage

L'Ottintoise Lore Stevens a été engagée pour « encadrer » le camp « Rangerclub » du WWF au Gîte Mozaïk de Louvain-la-Neuve, la 2<sup>e</sup> semaine de juillet (13 enfants qui logeaient au gîte). La semaine suivante, elle a apporté son aide à Sébastien Van Zeebroeck, chargé de l'entretien et de la petite restauration au gîte.

« Il fallait remettre les chambres en ordre : vider les poubelles, remplacer les draps utilisés par des draps propres, nettoyer les miroirs, passer l'aspirateur et nettoyer à l'eau... Je m'attendais à pire, finalement le temps a passé très vite ! », se souvient-elle.

## 15-20.000 nuitées espérées pour 2023

Le Gîte Mozaïk (29 chambres, 122 lits, au n°2 de la rue de la Gare, à Louvain-la-Neuve) tourne à plein régime : 2300 nuitées en juillet-août, pour 1800 l'an dernier. On sent nettement la reprise, après la période covid.

L'échevin du Tourisme Benoît Jacob se réjouit de ces bons chiffres: « 10.144 nuitées pour l'année 2022, on peut en espérer 15-20.000 pour cette année ! » ●

# Objectif Proximité

**Envie de devenir commerçant ? Ou de réinventer votre commerce ? Bénéficiez d'une aide jusqu'à 6.000€ !**

L'initiative « Objectif Proximité » du Gouvernement wallon a pour but de redynamiser les centres-villes. Elle permet à des candidats commerçants de bénéficier d'une prime d'aide à l'aménagement de leur commerce allant jusqu'à 6000€. Elle s'inscrit dans la continuité du projet Créashop, avec quelques évolutions. En effet, Objectif Proximité n'est plus uniquement accessible aux porteurs de projet souhaitant s'installer dans une cellule vide, mais également aux commerçants établis qui désirent réorienter leur activité.

Cette aide complète celle proposée par la Ville avec le soutien de la Province (« Stimulation du commerce local et des circuits courts et digitalisation des points de vente »).

## Objectif Proximité

### ● « Je m'installe »

Pour les **nouveaux commerçants** qui s'installent dans des cellules vides du périmètre défini (continuité du mécanisme Créashop).

### ● « Je me réinvente »

Pour les **commerçants déjà installés** dans le périmètre défini, souhaitant se repositionner et/ou faire évoluer leur activité commerciale via une diversification de leurs activités, une transformation de leur concept, un élargissement de leur clientèle, des installations visant un objectif d'efficacité énergétique.

## Stimulation du commerce local et des circuits courts et digitalisation des points de vente

### ● « Stimulation du commerce local et des circuits courts »

Pour les **nouveaux commerces ou les commerces qui se relocalisent** dans une cellule vide dans un centre de ville ou de village.

### ● « Digitalisation des points de vente »

Pour les **commerces nouveaux ou installés** qui utilisent des technologies digitales et numériques sur un point de vente physique, ou entièrement virtuel s'il s'agit de la commercialisation de produits locaux.

## Montant des primes

Les primes peuvent aller jusqu'à 6.000€. Elles couvrent 60% des dépenses éligibles.



Les aides octroyées dans le cadre d'Objectif Proximité peuvent être cumulées avec la prime « Digitalisation des points de vente » mais ne peuvent pas être cumulées avec la prime de redynamisation du commerce local. ●

[www.objectifproximite.be](http://www.objectifproximite.be)  
[www.olln.be/primescommerces](http://www.olln.be/primescommerces)  
010/ 43 61 02  
[affaireseconomiques@olln.be](mailto:affaireseconomiques@olln.be)

## 50 ans du Placet

Le centre Placet fêtera ses 50 ans d'interculturalité et d'accompagnement du public international - dans le cadre des États généraux pour l'inclusion et la diversité de l'UCLouvain, du 16 au 20/10 - le 18 octobre à la Ferme du Biéreau.

Au programme : conférences, tables rondes « Accueillir des étudiants internationaux dans le contexte géopolitique contemporain » et « Étudier, vivre et travailler ensemble sur les campus : quelles difficultés, quels outils, quelles solidarités ? », ateliers (« Langage et racisme », « Les savoirs du Sud, des recherches à visibiliser... »), concert, soirée dansante...

[010 / 47 46 92](tel:010474692)  
[placet.be](http://placet.be)  
[info@placet.be](mailto:info@placet.be)



# Curves

LE CIRCUIT  
D'ENTRAÎNEMENT  
COMPLET DE 30  
MINUTES  
CONÇU POUR LES  
FEMMES

Bilan de forme  
gratuit sur RDV



Avril 2022  
91 kg



Avril 2023  
71 kg



-77 cm perdus  
-10% de masse graisseuse  
ICM = de 32 à 25

**Yanick, 52 ans,  
Gembloux**

*"Bien que je n'étais pas du tout sportive, Curves m'a permis d'atteindre mes objectifs santé. L'ambiance chaleureuse et le concept conçu pour les femmes font qu'on s'y sent bien ! C'est désormais un plaisir et un besoin de venir m'entraîner !"*

**BON DE RÉDUCTION**

**10€**

Sur présentation de ce bon. Valable jusqu'au 31/10/2023  
Valable pour les nouveaux membres  
1 bon par personne. Offre non cumulable



**CURVES**

AVENUE DES MÉTALLURGISTES 8A  
(A CÔTÉ DU LIDL)  
1490 COURT ST ETIENNE

TÉL. 010 68 10 73 / 04 70 86 18 40  
WWW.CURVESCOURTSTETIENNE.BE

## BIENVENUE À LA BIOSPHÈRE

LA  
SPHÈRE

Magasin **bio** où vous trouverez

- plus de **200 références en vrac**
- des produits **locaux**
- une approche **bio** et **éthique**
- ouvert **7j/7**
- une **équipe engagée**

Au plaisir de vous voir !

Lun : 13h-19h / Ma-Sa : 9h-19h / Di : 9h-13h

8, Blvd du Centenaire - 1325 Chaumont-Gistoux   [www.labiosphere.be](http://www.labiosphere.be)



# Urbanisation de Ferrière

**En juin dernier, le Conseil communal a décidé d'initier une procédure de modification du Plan Communal d'Aménagement datant de 2012, pour limiter/éviter les constructions au hameau de Ferrière. Presque simultanément, le promoteur d'un projet de lotissement datant de 2017 (22 habitations) a demandé au Fonctionnaire délégué wallon de se prononcer sur son projet, dans l'espoir de le voir y donner un avis favorable.**

Il en aura vu passer des enquêtes, le hameau de Ferrière (entre la rue de Ferrière, la rue Hergé et le tienne du Pâturage, à Cérroux). Encore une cet automne (du 13 septembre au 12 octobre), sur un projet d'urbanisation datant de 2017 ! A n'y rien comprendre...

D'autant qu'en sa séance du 27 juin (lire page 21), le Conseil communal décidait d'initier une procédure de modification du PCA datant de 2012 (le Plan Communal d'Aménagement devenu Schéma d'Orientation Local (SOL) avec l'entrée en vigueur du Code du Développement Territorial (CoDT) en 2017), pour limiter/éviter les constructions dans cette zone rurale.

« La procédure prévoit un délai de 3 ans pour faire la modification. L'auteur de projet devrait être désigné cet automne », annonce l'échevin de l'Urbanisme Benoît Jacob.

En juin également, le promoteur Vlasimmo de Courtrai (auteur d'un premier projet de lotissement en 2015, revu en 2017, à nouveau soumis à l'enquête cet automne), regrettant l'absence de décision du Collège communal alors que son projet répond aux exigences du PCA en vigueur, demandait une « saisine » au Fonctionnaire délégué wallon. Pour que ce soit le Fonctionnaire qui se prononce sur son projet (et plus la Ville).

## Nouvelle vision

Ce dossier est sensible, car rien n'empêche un promoteur de construire en zone d'habitat au Plan de secteur.

Mais la vision de l'aménagement du territoire a changé: on privilégie désormais la densification des centres urbains, on préserve des espaces verts et des terres pour les agriculteurs en périphérie. Le PCA modifié (à venir) devrait intégrer cette nouvelle vision, défendue dans le projet de Schéma de Développement Territorial wallon (le SDT soumis à l'examen des communes au printemps dernier, mais qui n'a pas encore été approuvé).



« Le Fonctionnaire délégué ayant été saisi du dossier, nous avons perdu la main », explique le responsable de notre service Urbanisme. « Dans le cadre de l'instruction de la saisine, le Fonctionnaire délégué a estimé que le projet de lotissement de 2017 devait être remis à l'enquête publique, avec les modifications apportées par le promoteur (entre autres, la largeur d'un tournant pour le passage des véhicules des pompiers et le rajout du chemin n°69, qui n'est plus utilisé mais existe toujours à l'Atlas des chemins et sentiers publics, et que le ministre a imposé de maintenir dans le cadre de sa décision en recours sur les voiries). Car trois ans ont passé et les habitants ne sont peut-être plus au courant du dossier ».

Le Fonctionnaire délégué se basera-t-il sur le PCA de 2012 pour rendre son avis, ou tiendra-t-il compte de la décision du Conseil communal de modifier ce PCA, compte tenu du projet de nouveau SDT wallon ? Renverra-t-il la question au ministre wallon de l'Aménagement du territoire ?

En cas d'avis favorable, le Collège et/ou les riverains ira-t-il/ iront-ils en recours auprès du ministre ou au Conseil d'Etat?

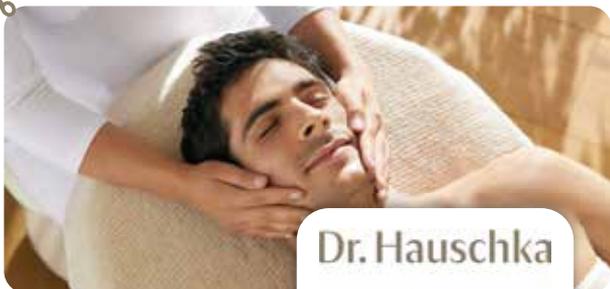
L'avenir le dira. ●



Michelle CRISPIN, esthéticienne  
Dr.Hauschka vous reçoit dans un cadre  
intimiste depuis 2011

Massage Holistique, soins du Visage  
et du Corps, vente des cosmétiques  
naturels Dr.Hauschka

**10% offerts**  
à tout nouveau client



**Dr. Hauschka**



Michelle CRISPIN

avenue des Arts 17

Quartier des Bruyères, Louvain-La-Neuve  
Parking réservé à la clientèle

[www.dubaumeaucorps.be](http://www.dubaumeaucorps.be)

0474/869045



**SOS Taxi**   
Transport Service 

SERVICE TAXI CONVENTIONNÉ DU BRABANT

**0472/52.57.06**



AÉROPORTS ET GARE



A L'ÉTRANGER



SERVICES SENIOR

Nos secteurs d'activité :

Ottignies, Louvain-la-Neuve, Court-Saint-Etienne, Limoges,  
Bousval, Chaumont-Gistoux, Mont-Saint-Guibert, Limelette, Limal,  
Wavre, Walhain, Chastre, Rixensart, Genval, Rosières, La Hulpe.

 **sos-taxi.be**

on accepte toutes  
cartes de paiement !

 [info.sostaxis@gmail.com](mailto:info.sostaxis@gmail.com)



**Jean-Lou**  
**C'est Fou!** 

N° tel: 0497 25 35 44

**HORAIRES**

**Du lundi au vendredi**

**11h30 - 14h00**

**17h30-21h00**

**Du samedi au dimanche**

**et jours fériés**

**17h30-21h00**

**ADRESSE**

**Parking de la piscine du Blocry,**

**1348 Louvain-la-Neuve**

**BESOIN D'UN·E JOBISTE ?**

**PENSEZ À LA PLATEFORME-JOBS !**

Des milliers de talents sont prêts

à répondre à votre annonce sur

[www.uclouvain.be/jobs](http://www.uclouvain.be/jobs)



 **UCLouvain**

 **Service  
d'aide aux  
étudiants**

Rue des Wallons 10  
1348 Louvain-la-Neuve  
010 / 47 20 02



SOCIAL

# Un Toit Un Cœur

**Le premier prix du concours Générations solidaires remporté le 29 juin (10.000€) permet de garantir l'existence d'« Un Toit Un Cœur » (UTUC) quelques mois de plus. La collecte de fonds demeure le nerf de la guerre pour ce service d'accueil de jour tellement utile à la société.**

L'ASBL néolouvaniste « Un Toit Un Cœur » (UTUC) est née en 2009 à l'initiative de ceux qu'on appelait alors « les amis de la rue ». D'abord hébergée au n°12 de la rue des Bruyères, elle a déménagé dans des containers installés à la voie des Gaumais, en 2019.

*« Nos locaux - sur 120m<sup>2</sup> - comptent un bureau privé et un bureau partagé, une buanderie, une cuisine, une pièce de vie (avec un accès à internet, des livres, des jeux...), une salle de douche, une toilette et une cour à l'extérieur. C'est trop petit pour les 20 personnes que nous accueillons chaque jour en moyenne (NDLR : en semaine, de 9 à 16h, 14h le mercredi), parce que certaines sont alcoolisées ou sous l'influence d'autres substances... cela crée parfois des tensions. »*

L'assistante sociale wavrienne Stéphanie Seutin, coordinatrice de l'ASBL, évoque une gestion compliquée - même si les bénéficiaires signent un règlement d'ordre intérieur qui les engage à ne pas mettre en péril la dynamique du groupe de la journée, sans quoi ils sont privés d'accès pour quelques temps - vu l'étroitesse de chacun des espaces. Mais l'équipe de professionnels (composée d'une 2<sup>e</sup> assistante sociale, Cécile Herbeuval, à trois-quarts temps, et d'un éducateur de rue, Mathieu Rosania, à tiers temps) fait contre mauvaise fortune bon cœur, soutenue par une quinzaine d'habitants et une quarantaine d'étudiants des kots-à-projet de l'UCLouvain « La Coquille », « Le KDH (Kot des Droits Humains) » et le « Kap Quart ».

*« La Ville assume les 2/3 de notre loyer, l'UCLouvain le tiers restant. Nous recevons aussi des subsides de la Province et de la Wallonie. Cela ne couvre malheureusement que 50% de nos frais de fonctionnement. Pour le reste, nous dépendons de donateurs privés. Je réponds à un maximum d'appels à projet. La Fondation Roi Baudouin nous a aidés à payer le chauffage, l'hiver dernier. Nous venons également de remporter le 1<sup>er</sup> prix du concours Générations solidaires (à l'initiative du journal L'avenir, avec la Fondation Roi Baudouin) : 10.000€ qui couvriront le salaire de Mathieu pendant un an. »*

Le 1<sup>er</sup> prix... sur 139 associations candidates, c'est une belle reconnaissance du travail accompli.



Stéphanie Seutin et  
Evelyne Louveaux.

## 155 bénéficiaires en 2022

En 2022, UTUC a recensé 2800 passages (plus nombreux l'hiver que l'été, bien sûr), de 134 hommes et 21 femmes, âgés de 18 ans et plus (actuellement, le plus âgé a 73 ans). Autant de bénéficiaires qui ont profité des services proposés, moyennant une petite participation (1€ les douche et machine à laver/sèche-linge, 2€ le repas).

*« Nous recevons les invendus du Delhaize de Louvain-la-Neuve. Les bénévoles les préparent quotidiennement, pour offrir des repas frais et sains. »*

Les services sont aussi d'ordre administratif, pour aider à la reconstruction sociale : retrouver une adresse de référence, un revenu, une mutuelle, un logement...

*« On ne laisse pas les bénéficiaires « glander » ici toute la journée et s'installer dans une routine. Le but est qu'ils rebondissent vite. On les stimule à avoir un projet de vie et on les aide à le réaliser. On en remet une grande partie en logements ou en structures adaptées : maisons maternelles, habitations protégées, maisons de repos, appartements supervisés, logements privés ou publics. Cela peut prendre quelques jours, quelques semaines ou quelques mois. On travaille beaucoup les problèmes d'assuétudes, qui freinent l'évolution. On insiste sur l'importance de la politesse et du savoir vivre ensemble : respecter les autres et l'endroit, cela fait partie de la vie. »*

## Nombreux partenaires

UTUC accueille de plus en plus de jeunes et de plus en plus de migrants d'origine africaine (qui n'ont droit à rien quand ils arrivent dans notre pays). Stéphanie Seutin constate que les femmes passent moins facilement la porte, sans doute parce qu'un certain machisme règne dans le milieu des sans-abri. On le combat au sein de l'ASBL, mais les préjugés ont la vie dure. Les femmes ont parfois été abusées, ce qui n'aide pas à retrouver confiance.



« Nous avons décidé d'ouvrir nos locaux uniquement aux femmes, le jeudi de 9 à 11h30. Elles peuvent ainsi prendre leur douche à leur aise, sans crainte d'être observées. Nous aimerions pouvoir leur proposer les services d'un coiffeur, de temps en temps, ou d'une esthéticienne pour un soin qui leur ferait du bien (NDLR : appel à nos habitants solidaires). »

UTUC travaille en collaboration avec de nombreux partenaires : le service de Cohésion et Prévention Sociales de la Ville (qui assure des permanences 2x/semaine), les maisons médicales, le service psychiatrique mobile de la clinique Saint-Pierre « Entre-Mots », la boîte à clefs de la Maison maternelle, la Croix-Rouge, le Collectif des Femmes, Habitat et Participation, Sans Collier...

### Café social

Certains bénéficiaires qui ont retrouvé un logement continuent de fréquenter les locaux de l'ASBL car ils y ont créé des liens auxquels ils sont attachés. Les animations qui y sont proposées les après-midi (ciné-débats, conférences, jeux de société, animations sur la gestion du budget ou la prévention alcoolisme, initiation à la musique, balade au bois...) sont l'occasion de s'informer ou de passer un bon moment ensemble.

### Pas d'abri de nuit

UTUC dépend de la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA). L'ASBL est membre de l'AG du Relais Social du Brabant wallon, lequel a organisé un dénombrement du « sans-abrisme » dans notre province la nuit du 27 au 28 octobre 2022 (621 adultes et 267 enfants mineurs).

Il n'existe toujours pas d'abri de nuit en Brabant wallon. Les communes y sont réticentes, craignant un « appel d'air ». Le Relais social a obtenu que plusieurs mettent un ou deux logements à disposition des sans-abri - avec le suivi d'une équipe pluridisciplinaire - pendant six mois, moyennant (au-delà d'une occupation de 7 jours, gratuite) une participation des bénéficiaires de 16€/jour (dont 3€ pour une épargne « forcée »), soit environ 490€/mois. Notre Ville a mis deux logements à disposition (d'une et 2 chambres).

« C'est un toit, mais ce n'est pas l'idéal : il faut signer un bail et les chiens ne sont pas admis. Il faut aussi être prêt à être suivi par une équipe », regrette Stéphanie Seutin. « Dans un abri de nuit, on dort et on repart, l'anonymat est conservé. »

S'ils ne veulent pas dormir dehors, les sans-abri de notre province doivent se rendre à Jambes ou à Bruxelles... en fraudant généralement train et bus.

« Un bénéficiaire sur deux a un chien. Ce pour quoi nous recherchons un vétérinaire qui accepterait de venir gracieusement une fois par mois, ne serait-ce qu'une heure. Nous sommes déjà heureux d'avoir obtenu l'accord d'un psychiatre, qui offre des permanences un vendredi après-midi/mois. » ●

010 / 88 13 80  
info@utuc.be

BE38 3630 4930 8372 (déduction fiscale pour ton don à partir de 40€, mentionner « Don »)

### Nourriture spirituelle



« Quand on est sans moyen, rejeté, à la rue... on ne s'exprime pas », déclare Alain Richard, Ottignois d'origine qui fréquente UTUC depuis une dizaine d'années. « Ici on est à l'aise, il fait bon, on peut enlever sa veste et s'asseoir autour d'une table, parler avec les autres... c'est convivial. La nourriture de l'esprit, c'est aussi important que la nourriture du corps. »

Alain a vécu dans plusieurs quartiers de notre ville, à La Baraque notamment, avant de partir pour Bruxelles. Il est revenu à Ottignies il y a 6 ans, a été mis à la porte de son logement fin février, et dans l'attente d'en trouver un nouveau, dort dans sa voiture ou sa tente.

« Je la monte à minuit et la démonte à 6h, personne ne me voit. »

Il est reconnaissant du soutien apporté par l'équipe d'UTUC pour l'aider à retrouver une adresse de référence/un logement, une carte d'identité, ses droits à la pension, une assurance pour sa voiture...

« Ici, il y a un accès à internet, la possibilité d'imprimer des documents. L'équipe est efficace et bienveillante. »

Victoire : Alain est parvenu à arrêter de fumer (il essayait depuis des années). « Je fais beaucoup de vélo, j'aimerais reprendre la natation. »



SOCIAL

## Nos habitants formidables

La Néolouvaniste Evelyne Carbonnelle-Louveaux a cofondé UTUC en 2009, avec une autre Néolouvaniste, Claire Thibaut.

Evelyne préside aujourd'hui son Conseil d'administration, son mari Xavier en est le secrétaire. A passé 80 ans, ils envisagent de donner leur démission, pour faire place à des plus jeunes. Mais ce n'est pas facile de trouver des candidats, tout le monde n'est pas à l'aise avec le milieu des personnes marginalisées.

« Je dois beaucoup à mon grand-père, qui m'a appris à ne pas juger. Il était président du tribunal à Tournai quand une nuit, un jeune alcoolique a sonné à la porte. Maman lui a conseillé de ne pas ouvrir à ce vaurien, et il a répondu cette phrase que je n'ai jamais oubliée : « Si tu avais eu sa vie, tu serais pire que lui ». »

Evelyne se souvient des débuts d'UTUC. C'est un compte rendu du Conseil, dans le bulletin communal, qui l'avait interpellée. Il y était question de la mendicité à Louvain-la-Neuve (NDLR : nous avons rencontré des sans-abri de notre ville et rédigé un article reprenant leurs doléances, sur base notamment du témoignage de Papi, SDF de longue date).

« J'avais une expérience de 30 ans comme alliée du mouvement ATD Quart Monde, mais je ne vivais à Louvain-la-Neuve que depuis 2 ans et ne connaissais personne. Claire Thibaut avait des relations et a fait un beau travail dans les paroisses, pour recruter des bénévoles. UTUC est parti de la rue, avec l'aide des habitants et des étudiants. Nous avons toujours eu le soutien de la commune et des travailleurs de sa cellule de prévention. »

Le travail avec les sans-abri s'est professionnalisé, grâce à l'engagement d'une équipe de permanents. Mais la pérennité d'UTUC n'est pas acquise, l'ASBL manque de moyens.



Les fondateurs d'UTUC en 2009.

« J'ai eu très peur l'an dernier. Ce sont les dons privés qui nous ont sortis de l'ornière. Nous avons d'excellents travailleurs, il faut qu'ils restent ! Mais c'est un travail lourd, ils doivent être accompagnés. Nous venons de mettre en place une supervision, pour un an. »

La présidente estime que les étudiants gâtés de notre ville universitaire ont beaucoup à apprendre des plus pauvres. « Réaliser que tout le monde n'a pas leur chance, cela fait partie de l'éducation. On ne peut pas mettre une partie de la population de côté, faire comme si elle n'existait pas. Créer des liens entre les différents publics, c'est précieux pour l'ambiance de la ville. »

Papi est enterré dans le cimetière d'Ottignies. Evelyne souhaite faire graver une plaque, pour qu'on se souvienne de son action au sein d'UTUC. C'est lui qui a trouvé le nom de l'ASBL « Un Toit Un Cœur ». RIP Papi.



Un projet de 94 kots publics – par l'immobilière publique Notre Maison – devrait voir le jour en bas du quartier des Bruyères (sur un terrain à bâtir vide, propriété de l'UCLouvain, le long de la rue des Bruyères, en face du Cercle de Droit). L'ASBL UTUC pourrait être hébergée dans le bâtiment.

L'orchestre Camerata de Linkebeek donnera un concert au profit d'UTUC, le samedi 21 octobre, à 20h, en l'église Notre-Dame d'Espérance de Louvain-la-Neuve. 15€/5€ (étudiants), gratuit pour les moins de 12 ans. Sur le compte d'UTUC : BE38 3630 4930 8372 (indiquer nom, nombre de places et référence concert). Billets aussi en vente à l'entrée.

0472 / 784 997  
elouveaux@gmail.com



# Petite enfance

**Un subside de 200€ pour toute nouvelle place d'accueil. Aussi pour la création de crèches d'entreprises ou nouveaux projets privés.**

Réunis le 27 juin, les conseillers communaux ont voté l'octroi d'un subside de 200€ pour toute nouvelle place d'accueil créée dans les crèches privées de notre commune, ou l'extension de la capacité d'accueil dans des lieux existants.

Ce nouveau subside s'adresse aux ASBL, aux sociétés ou aux personnes physiques, à la condition d'ouvrir ou étendre la crèche en 2023, et de maintenir ces nouvelles places ouvertes pendant au moins 3 ans. Il concerne également la création de crèches d'entreprises, trop peu nombreuses dans notre commune.

Préalablement à l'ouverture de la crèche ou à l'extension de capacité, le demandeur devra obtenir une autorisation de l'ONE et un rapport de prévention incendie favorable de la Zone de secours du Brabant wallon.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du Programme Stratégique Transversal (PST) de la majorité politique en place, qui prévoit de « Veiller à un nombre de places suffisant dans les milieux d'accueil de la petite enfance sur la commune ».

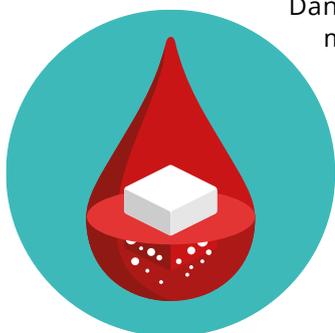
Les dossiers doivent être rentrés à l'administration communale pour le 15 décembre au plus tard.

Les détails de cette mesure sur notre site [olln.be](http://olln.be) (subside petite enfance). ●

📧 [maisondelenfance@olln.be](mailto:maisondelenfance@olln.be)  
010 / 43 61 70



# Gare au diabète



Dans le cadre de la Journée mondiale du diabète, la Ville vous invite à une conférence « Tout savoir sur diabète sucré », par le Dr Pairon, diabétologue, le mercredi 15 novembre, à 20h, à l'hôtel de ville (avenue des Combattants, 35, à Ottignies).

En collaboration avec le Réseau Local Multidisciplinaire du Brabant Wallon (RLM BW) et le service de diabétologie de la clinique Saint-Pierre d'Ottignies. ●

Inscription souhaitée : [sante@olln.be](mailto:sante@olln.be), 010 / 43 61 72

Accessible aux personnes à mobilité réduite (une aide peut être apportée pour monter la rampe d'accès, merci de nous la demander lors de votre inscription).

## 700 audio livres



Vous connaissez une personne malvoyante ou une personne n'ayant pas accès à la lecture en raison d'un autre handicap ?

Moyennant une cotisation annuelle de 15€, l'ASBL Club Magnétic (dont le siège social est situé à Limelette) propose:

- une sonothèque riche de plus de 700 titres, dont des ouvrages pour les jeunes (disponibles sur CD audio ou via Internet - Dropbox) ;

- la lecture à la demande d'une ou plusieurs œuvres au choix ;
- une newsletter bimestrielle ;
- la possibilité de correspondre avec d'autres membres.

**L'ASBL recherche des volontaires avec connaissances de base en Word, Excel, mails... pour aider au travail administratif.**

📞 0475 / 22 46 46 (nouveau numéro)  
[contact@clubmagnetic.org](mailto:contact@clubmagnetic.org)  
[www.clubmagnetic.org](http://www.clubmagnetic.org)

# VOS prochains spectacles au SPOTT



## OCTOBRE 2023

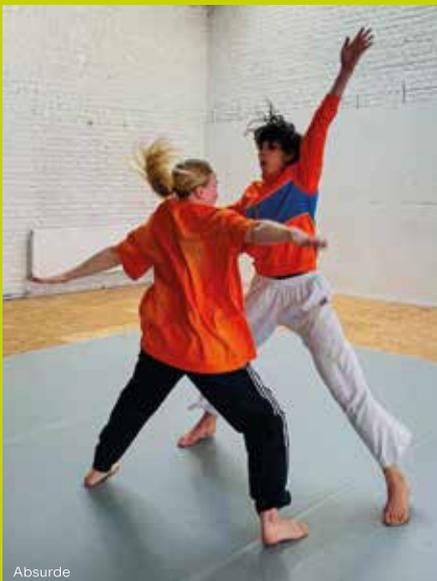
- 05 | Véronique Gallo
- 12 | Absurde
- 15 | Les Déménageurs  
font leurs adieux
- 21 | Mondial d'improvisa-  
tion théâtrale
- 21 | Espace Garage :  
Three violins for three  
kings

## NOVEMBRE 2023

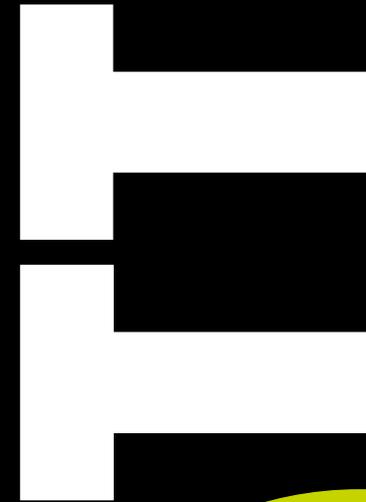
- 04 | Festidanse
- 09 | No women's land
- 11 | Espace Garage :  
Quatuor Karski
- 12 | Kosmos
- 21, 22, 23 | Natchav
- 28 | Les yeux noirs

## DÉCEMBRE 2023

- 02 | Espace Garage :  
Harpes en écho
- 05 | Le dîner de cons
- 08, 09 | Lynda Lemay
- 09 | Las Lloronas
- 15 | Il teatro alla moda
- 17 | Ma grand-mère est  
une aventurière



VOTRE SAISON



Centre  
D'OTTIGNY  
LOUVAIN-



C'est ici que

**Abonnez-vous** 010 43 57 10  
[spott.be](http://spott.be)

# Le SPOTT et vous : prenez part à l'aventure !

**Le SPOTT c'est chez vous, pour vous et pourquoi pas par vous ?  
Zoom sur les projets proposés cette saison !**

## **Vue(s) sur ville**

Prenez part à une aventure créative et collective au cœur de l'espace public : la conception de boîtes à images destinées à découvrir Ottignies autrement. Ces boîtes dévoileront le regard d'un-e citoyen-ne sur sa ville : un détail singulier du décor, un élément architectural remarquable ou encore une vue prospective pour questionner la ville d'aujourd'hui.

### **Envie de créer votre boîte ?**

Rejoignez-nous le **15 octobre de 10h à 12h** pour la première étape du projet, une exploration du territoire collective et créative au départ de la **Grange du Douaire**.

Ce premier rendez-vous se clôturera par un moment d'échange autour d'un apéro convivial.

## **Graine d'artiste**

Monter sur scène pour la première fois, ça vous tente ?

Le SPOTT vous donne l'opportunité de faire la première partie de l'un-e des artistes programmé-e-s aux Vendredis de la Grange, des soirées musicales à l'ambiance intimiste et conviviale, à la Grange du Douaire. Sautez le pas !

### **Date à retenir**

Envoyez-nous 1 à 3 vidéos de vos morceaux, avant le **1<sup>er</sup> décembre**, par mail à l'adresse [concerts@spott.be](mailto:concerts@spott.be).

## **Appel aux artistes plasticien-ne-s**

Le hall du SPOTT est un vaste espace, accueillant chaque année plusieurs expositions d'art plastique, faisant la part belle aux talents locaux.

Vous êtes artiste et souhaitez nous présenter un projet d'exposition ?

Constituez votre dossier et envoyez-le à [exposition@spott.be](mailto:exposition@spott.be) ou déposez-le au SPOTT (Avenue des Combattants, 41 à Ottignies 1340).



## **Ils ont été construits avec vous !**

### **Salon d'hiver**

Le Salon d'hiver rassemblera des artistes plasticien-ne-s de la région dans une exposition collective riche et variée. Peintres, sculpteurs et photographes seront réunis autour du thème «Nuages».

### **Date à retenir**

Visitez l'expo **du 2 au 20 décembre**  
Vernissage : **1<sup>er</sup> décembre à 19h**

## **SPOTT, sous l'oeil des photographes**

Découvrez le SPOTT comme vous ne l'avez jamais vu, au travers du regard de photographes professionnels et amateurs. Les particularités architecturales, les coulisses du théâtre, les pépites insoupçonnées qui le décorent ou encore la fresque colorée de Claude Rahir sont passés devant l'objectif pour vous dévoiler leurs secrets et constituer une exposition exceptionnelle.

### **Dates à retenir**

Visitez l'expo **du 15 au 29 février**  
Vernissage : **16 février à 19h**



# Développement durable : jouez !

**Un « escape game » pour sensibiliser les jeunes aux enjeux du développement durable.**

Un « escape game » verra le jour à Louvain-la-Neuve (à la Maison du Développement Durable MDD, place Agora) en novembre, porté par Louvain Coopération, la MDD et l'UCLouvain (et soutenu par l'Union européenne et la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre du projet « Mindchangers »). Son objectif : sensibiliser les jeunes (à partir de 16 ans) aux enjeux du développement durable.

Comme dans tous les jeux de ce type, il s'agira de résoudre des énigmes dans un temps limité, en équipe.

« Les énigmes porteront sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), avec un focus sur l'ODD n°13 concernant les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et le lien entre cet ODD et le volet social du développement durable, notamment la question de la coopération Nord-Sud, à travers les ODD 10 (inégalités réduites) et 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs) », explique Mélody Bruère, chargée de projet à la MDD. « Cette base permettra d'aborder d'autres ODD au fil du jeu. Ce sera une façon de passer un bon moment, en apprenant beaucoup de choses sur plein de sujets et enjeux capitaux de notre monde. »

Après le jeu, les participants seront invités à rejoindre un serveur Discord\* pour favoriser leur mise en action. On y trouvera des pistes de solutions et d'actions concrètes, à l'échelle individuelle et à l'échelle collective. Chaque participant pourra ainsi devenir un citoyen actif et transmetteur au sein de sa communauté.



« Ces actions seront adaptées au territoire de Louvain-La-Neuve et ses acteurs de la transition écologique et sociale. On envisage de faire participer les ASBL locales de transition à l'animation du serveur Discord, pour donner des ressources supplémentaires et proposer des actions aux membres (bénévolat, activités...). »

Ouverture des inscriptions fin octobre, sur le site de Louvain Coopération. ●

**i** 010 / 47 39 59  
info@maisondd.be  
maisondd.be

**Vous représentez une association et souhaitez participer à ce projet ? Contactez la MDD !**

*\*Discord est une application de messagerie gratuite permettant aux personnes ayant des intérêts similaires de partager et de communiquer.*

## Semaine de réduction des déchets

La Maison du Développement Durable (MDD) programme plusieurs activités, dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets, du 18 au 26 novembre : donnerie textile, animations...

**i** 010 / 47 39 59  
info@maisondd.be  
maisondd.be

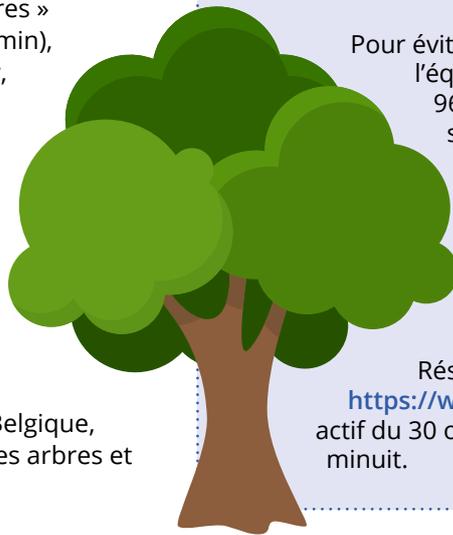


# Semaine de l'arbre

## Un film et une distribution de plants.

Notre Ville participe à la Semaine de l'arbre, du 20 au 27 novembre (cette année sur le thème de la haie antiérosive et la lutte contre l'érosion des sols), avec le soutien de la Wallonie. Au programme :

- ▶ Le 20 novembre, à 19h30, à l'hôtel de ville (35, avenue des Combattants, à Ottignies) : projection du documentaire « L'Intelligence des Arbres » réalisé par Julia Dordel et Guido Tölk (80 min), suivie des commentaires d'Olivier Baudry, chercheur en écologie et de gestion forestière à l'UCLouvain. Pour faire partie des 100 heureux élus qui auront la chance d'y participer : [environnement@olln.be](mailto:environnement@olln.be), ou 010 / 43 62 50.
- ▶ Le samedi 25 novembre, de 10 à 16h, au service Travaux (avenue de Veszprém, 5, à Ottignies): distribution d'arbres. Avec des représentants de Natagora et des Cercles naturalistes de Belgique, pour vous conseiller, vous informer sur les arbres et leur intérêt. ●



## Réservez vos plants !

Quelque 1500 plants seront distribués, le 25 novembre. Nos habitants pourront choisir parmi 10 essences: framboisier, groseillier, sorbier des oiseleurs, sureau noir, charme commun, châtaignier, cornouiller mâle, néflier, orme champêtre, viorne obier.

Pour éviter le gaspillage, garantir l'équité et faciliter la logistique, 960 plants seront disponibles sur réservation (7 plants maximum, retrait le matin), le reste disponible sans réservation (3 plants maximum, entre 12 et 16h). Dans la limite des stocks disponibles.

Réservations via le formulaire <https://www.olln.be/fr/semainearbre> actif du 30 octobre au 19 novembre à minuit.

# Broyage et ramassage des tailles de haies

## Inscrivez-vous jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre.

Comme chaque année, la Ville propose de broyer vos tailles de haies. Ce service est offert pour vous éviter de devoir vous rendre jusqu'au « recy parc » avec des déchets volumineux.

Les branches - dont le diamètre sera compris entre 3 et 17cm, d'une longueur d'un mètre minimum - seront disposées (et non abandonnées) en tas devant votre domicile, à un endroit facilement accessible. Le volume est limité à dix brouettes. Les tas de feuilles, tiges de rosiers, tailles de petite haie et autres branchages non conformes ne seront pas ramassés.

## Calendrier de ramassage

- ▶ Semaine du 6 au 10 novembre : Ottignies et Limelette
- ▶ Semaine du 13 au 17 novembre : Céroux-Mousty et Louvain-la-Neuve

Préparez vos tailles pour 8h le lundi de la semaine concernée. Les équipes de la Ville les emporteront durant la semaine.

Inscription possible jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre via [eguichet.olln.be](https://www.olln.be) (introduisez « branchage » ou « ramassage » dans le moteur de recherche, ou choisissez la catégorie « Environnement »). Dans le formulaire, vous pourrez indiquer si vous désirez garder le broyat. ●

Nos équipes d'entretien mettent tout en œuvre afin de rendre l'espace public de votre quartier plus agréable. Néanmoins, l'investissement de tous est nécessaire.

Comme prévu dans le Règlement de police, merci de veiller à ce que vos haies ne débordent pas sur le domaine public ni ne gênent le passage des usagers.



# Résilience, biodiversité-climat

## Une promesse de 1.934.750€ de subsides wallons pour l'aménagement des bords de Dyle.

Le 20 juillet, le gouvernement wallon validait la candidature de notre Ville, dans le cadre du second appel à projets « Résilience, biodiversité-climat » à l'initiative de sa ministre de l'Environnement et de la Nature.

Notre projet d'aménagement des bords de Dyle - en faveur de la biodiversité, et afin de lutter contre les inondations - a obtenu la promesse de 1.934.750€ de subsides.

Le projet a été monté par le bureau d'étude Stream and River (en sous-traitance de l'Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable (ICEDD), dans le cadre de l'étude en cours sur les vulnérabilités et la résilience à Ottignies-Louvain-la-Neuve).

La renaturation des berges et des cours d'eau, la reméandration, la restauration de zones humides et la

création de zones d'immersion temporaire, naturelles ou aménagées, ont pour objectif d'apporter des solutions basées sur la nature en termes de lutte contre les inondations, tout en ayant un impact positif sur le cycle de l'eau, la qualité des eaux de surface et souterraines et l'approvisionnement en eau (épuration, écoulement, infiltration).

« La Ville se réjouit d'obtenir des moyens complémentaires qui permettront de mettre en place des mesures en faveur de la biodiversité sur les berges de la Dyle », déclare la bourgmestre Julie Chantry. « Elles aideront à lutter contre les inondations, mais ce n'est évidemment pas suffisant. Toutes les communes doivent faire leur part, en vue d'une solution globale. » ●

<https://inondations.wallonie.be/home/actualites/actualites/appel-a-projets--resilience-biodiversite--climat--2022.html>

## Conseil'haies

Des « conseil'haies », spécialistes de la plantation, vous offrent un soutien personnalisé allant de la conception à la réalisation de vos plantations (lieu le plus adéquat, essences les plus intéressantes dans votre environnement, entretien...), en passant par vos démarches administratives (demandes de subvention).

📞 081 / 64 96 40 ou [citoyen@faune-biotopes.be](mailto:citoyen@faune-biotopes.be)

## Changements climatiques

En 2022, la Ville a commandé une étude dont l'objectif est de mettre en évidence les vulnérabilités du territoire face aux dérèglements climatiques et prioriser les actions à mettre en œuvre. En cours de finalisation, elle comporte une phase de diagnostic (disponible sur [olln.be](http://olln.be)) qui identifie les principales vulnérabilités de notre territoire (inondations, îlots de chaleurs urbains, ressource eau, érosion et coulées de boues, agriculture et alimentation, biodiversité, énergie, qualité de l'air...).

Des mesures ont été définies afin de répondre aux vulnérabilités identifiées. Les services de la Ville concernés les planifient actuellement.

📞 010 / 43 62 64 ou [transition@olln.be](mailto:transition@olln.be)

## Marathon de la propreté

### Pour sensibiliser, voire réprimer si nécessaire.

Une opération « Marathon de la propreté » aura lieu le mardi 17 octobre, de 10 à 14h, dans le centre de Louvain-la-Neuve et les quartiers alentours. Au programme :

- ▶ Stand d'information/ sensibilisation sur la place de l'Université (service Environnement, services en charge de la propreté publique, police),
- ▶ Présence des équipes en charge de la propreté publique avec les aspirateurs « Glutton »,
- ▶ Présence de la police à pied et/ou à vélo,
- ▶ Distribution de cendriers de poche, poubelles pour voiture et sacs pour déjections canines.



# Arraché par la tempête

**Le gros tilleul voisin de la Ferme du Douaire n'a malheureusement pas résisté aux fortes rafales de vent qui ont secoué notre ville, le 25 août.**

Les fortes pluies et vents tempétueux, le 25 août peu avant 8h, ont nécessité plusieurs interventions pour des arbres tombés (dans les avenues des Combattants, du Douaire, Paul Delvaux et Provinciale) et des avaloirs bouchés.

Ainsi le gros tilleul voisin de la Ferme du Douaire - sur une propriété communale - n'a malheureusement pas résisté à la tempête. Il s'est effondré tout entier sur la voirie d'accès au parking du Douaire (ne faisant aucune victime, heureusement). Le responsable de notre service Espaces verts estime son âge à environ 50 ans. Arraché d'un coup d'un seul : triste ! La voirie n'a pas été abîmée.

## Une quarantaine d'hommes

La Ville a immédiatement mobilisé l'ensemble de ses services Voirie et Espaces verts - une quarantaine d'hommes - pour tronçonner, dégager les arbres et déboucher les avaloirs. La police et les pompiers sont intervenus également.

## Entretien de la Cressonnière à Pinchart

Les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) organisent une journée d'entretien à la cressonnière de Pinchart, dans le bas de la rue des Prairies, le 19 novembre, de 10 à 13h.

L'objectif de cette journée est double :

- faire découvrir aux participants les caractéristiques d'un site tout à fait particulier, où la nature a repris ses droits et où on peut observer, à la bonne saison, la primevère, la laîche à marais, la grande prêle, le populage des marais, le roseau massette et le cresson d'eau.
- travailler pour tenter de maintenir, voire améliorer, les caractéristiques du site.

Au programme : ramassage et évacuation de la fauche, voire de déchets.

Merci de vous munir de bottes, pelles, bêches, fourches, râteaux, gants de jardinage... et de votre casse-croûte !

**i** Inscription souhaitée :  
010 / 43 62 50 ou [environnement@olln.be](mailto:environnement@olln.be)

Vers 9h30, la circulation était rétablie sur toutes les voiries.

Le gros tilleul a été tronçonné dans la journée et le bois stocké dans les infrastructures du service Travaux (10m<sup>3</sup> à peu près, dont 4m<sup>3</sup> de tronc/grosses branches et 6m<sup>3</sup> de petites branches et feuilles). Il sera valorisé via l'entreprise de courtage et de vente aux enchères en ligne Auctelia de Nivelles, avec qui la Ville travaille pour la vente aux enchères du matériel qui sort de son patrimoine.

La Ville a introduit une demande de reconnaissance d'une calamité naturelle publique auprès de la Wallonie, pour que ses habitants sinistrés puissent bénéficier d'une aide à la réparation. ●



## Campagne de dératisation



La Ville organise une campagne de dératisation, du 16 au 23 octobre. Elle concerne les égouts, ruisseaux et rivières, mais aussi les terrains de particuliers où logent des rats.

Des spécialistes placeront des appâts chez tous les habitants qui se seront inscrits : 010 / 43 62 50 ou [environnement@olln.be](mailto:environnement@olln.be)

Par ailleurs, vous pouvez toujours obtenir gratuitement, au service Travaux (avenue de Veszprem, 5, à Ottignies), des produits pour poursuivre le traitement. Sur rendez-vous : 010 / 43 62 00.



# Fête de la Pomme

Venez passer un moment convivial, en famille ou entre amis, le 15 octobre à Céroux.

Nature, biodiversité, artisanat et produits locaux seront à l'honneur, ce dimanche 15 octobre, sur la place communale de Céroux. De 10 à 17h pour les activités et le marché, de 17 à 18h30 pour le cabaret citoyen « Entre nos mains » (à l'église, voir ci-dessous).

Vous y trouverez près de 40 stands : 13 associations, 22 vendeurs de produits locaux, la presse de PEPIPOM...

Participez à 14 activités gratuites, proposées en collaboration avec la Maison du Développement Durable MDD de Louvain-la-Neuve : balades (pédestres et cyclistes) sur différents thèmes, fresque

de la biodiversité, jeu de reconnaissance des pommes et jeux de piste, atelier pour apprendre à fabriquer son produit d'entretien, atelier Tatakisomé (vous avez un t-shirt/une nappe tachés mais que vous adorez ? Décorez-le/la avec des plantes sauvages récoltées dans la nature)...

Programme complet sur notre site [oln.be](https://www.oln.be). Les inscriptions aux activités se font via la page agenda du site (<https://www.oln.be/fr/fetepomme>) ou par téléphone. ●

📞 010 / 43 62 50  
[environnement@oln.be](mailto:environnement@oln.be)



## Entre Nos Mains

**Un spectacle autour de la parole de nos habitants sur les enjeux climatiques, écologiques et sociaux actuels.**

Après avoir organisé 10 goûters citoyens dans 10 lieux de notre ville (de mai à juillet), rencontré et écouté quelques 250 habitants sur leur vision de l'avenir de notre ville et des défis à relever ensemble, le collectif « Entre Nos Mains » a monté un cabaret festif et participatif, pour illustrer leur parole de manière inédite.

Deux représentations sont prévues : le 15 octobre en clôture de la Fête de la Pomme à Céroux et le 22 octobre au SPOTT d'Ottignies.

Gratuit et accessible à tous, sur réservation : [www.terreouverte.be/entre-nos-mains](http://www.terreouverte.be/entre-nos-mains)



L'objectif du projet « Entre Nos Mains », soutenu par la Wallonie, est de renforcer la résilience du territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve face aux défis climatiques et environnementaux, en favorisant les liens entre les citoyens et en utilisant la forme artistique pour parler de ces enjeux, en touchant tout le monde. Le collectif se compose de membres de l'ASBL Terre Ouverte, de la Maison du Développement Durable MDD de Louvain-la-Neuve, et d'artistes regroupés au sein de Sokan Productions.

30 années d'expérience



www.decoration-massart.be

## Eric Massart

**Artisan, peintre en bâtiment**

Peintures intérieures & extérieures,  
Façades, châssis, portes, volets, boiseries,  
Tapissage,  
Revêtements de sols (souples) et de murs,  
Pose de stores

Pour tout renseignement, contactez-moi au  
**0477/45 27 07**

Rue Antoine André 12 – 1300 Limal

La décoration ... c'est ma passion !



Devis  
gratuits

Crédits

Placements

Assurances



Crelan

Ottignies



Avenue du Douaire 31, 1340 Ottignies

Tel : 010 41 42 40

Ottignies@crelan.be

BE 0476.335.623

N° FSMA 063356A-cB

info@myassurance.be

BE 0671.919.394

N° FSMA 116047 A

Attention : emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent! Prêteur : Crelan, Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles

「BD」 BERGER-DRAYE

# CLÔTURES & PORTAILS

[www.berger-draye.be](http://www.berger-draye.be) - draye\_vincent@hotmail.com

Rue aux Fleurs, 9 1341 Céroux-Mousty - Tél. : 010.61.81.61





LOISIRS

Le plan touristique d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a été réédité. Il est disponible gratuitement à l'Accueil de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies et à l'Office du Tourisme-Inforville de Louvain-la-Neuve (à côté des guichets de la gare).



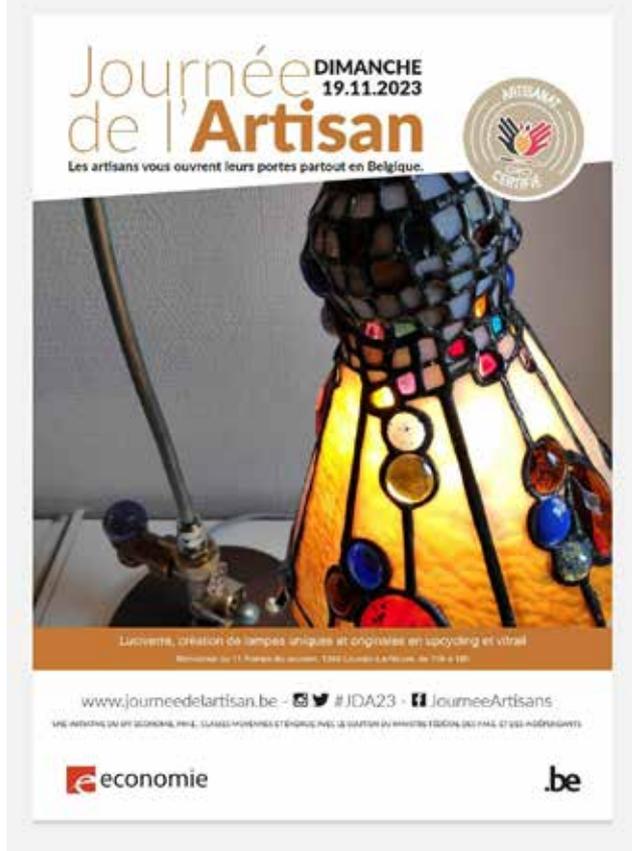
## Journée de l'Artisan

L'artiste-artisane verrier Véronique Le Boulengé participe à la Journée de l'Artisan, le dimanche 19 novembre, de 10 à 18h. Bienvenue à tous, au n°11 de la rampe du Couvent, à Louvain-la-Neuve. Découvrez ses lampes uniques et originales en « upcycling » et vitrail.

☎ 0474 / 40 59 68  
vleboulenge@gmail.com - luciverre.be

Découvrez également l'atelier Tierra Viva, au n°17 de la rue du Chemin de fer, à Ottignies, de 10h30 à 17h30. Chema López vous présentera ses céramiques sonores: sifflets à eau, coucous, ocarinas, vases siffleurs, et quelques créations en bois. Venez le voir au travail, tourner et modeler les petits animaux, écouter les sons de ses céramiques...

☎ 0474 / 914 898 - ceramiquetierraviva@gmail.com  
<http://ceramiquetierraviva.blogspot.com/>  
[www.journeedelartisan.be](http://www.journeedelartisan.be)



## Avis aux séniors

L'association « Les Aînés en fête » (sur le site de Louvain-la-Neuve depuis 1999) vous invite aux activités qu'elle organise pour vous :

- ▶ Mensuellement : repas convivial, sortie cinéma, balade-découverte, conférence, aide au numérique individuelle, table de conversation anglaise.
- ▶ Ponctuellement : visites guidées d'expositions, escapade printanière d'une journée, goûter festif, participation aux activités proposées par les étudiants du KAP Seniors...

Cotisation de membre (jusqu'en juin 2024) : 12€ (une personne) ou 20€ (couple).

☎ 010 / 45 01 25 - ainesenfete@gmail.com

## Concert pour Tabitha

L'ASBL Tabitha (qui œuvre pour la scolarisation de jeunes défavorisés de Kinshasa) organise son traditionnel concert et marché de Noël le dimanche 3 décembre, à 16h, en l'église Saint-Géry de Limelette. Avec les chœurs Ode-Gamme des enfants et des adultes, et la chorale paroissiale Sainte-Catherine de Bonlez. 12€/10€ (prévente), gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations avant le 1<sup>er</sup> décembre: BE60 0355 6635 6870

☎ 0473 / 95 09 93, 0479 / 33 27 93  
adele.ntema@skynet.be





# Concours d'Halloween terrifiant



Jusqu'au 20 octobre.

A l'occasion d'Halloween, la Ville sollicite l'imagination de tous les enfants, en collaboration avec plusieurs écoles maternelles et primaires de la ville : « Réalise ton coloriage ou ton dessin le plus effrayant, ou écris un scénario de bande dessinée le plus terrifiant, et tu verras ta création hanter les murs de la galerie du centre commercial du Douaire ! »

Les créations les plus époustouflantes seront récompensées !



## Modalités

Concours destiné aux enfants de 4 à 12 ans. Trois catégories :

- ▶ coloriage, pour les enfants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> maternelle,
- ▶ dessin, pour les enfants de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>e</sup> primaire,
- ▶ écriture d'un scénario de BD pour les enfants de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire.

Les enfants dont les écoles ne participent pas au concours peuvent prendre possession du modèle de coloriage, du support de dessin et de la vignette de BD à compléter à l'Accueil de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies. C'est là aussi qu'il faut déposer les réalisations, au plus tard le 20 octobre (à l'intention du service Jeunesse de la Ville).

La remise des prix aura lieu le samedi 28 octobre, à 11h, au centre commercial du Douaire (animations ambulantes et distribution de friandises par les commerçants de la galerie).

Bonne chance ! ●

[www.oln.be/halloween](http://www.oln.be/halloween)  
010 / 43 61 81  
[jeunesse@oln.be](mailto:jeunesse@oln.be)



## A la Maison de la laïcité

Hypathia (rue des Deux Ponts, 19, à Ottignies) vous invite à ses prochaines conférences (19h30, 5€) et ciné-débats (20h, 3€) :



- ▶ 13 octobre : « Tu nourriras le monde », film de Joris Schruijer et Nathan Pirard, dans le cadre du festival Alimentterre. Débat animé par Anne Catherine Dalcq, vice-présidente du Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs (CEJA).
- ▶ 20 octobre : « Comment garantir une justice fiscale au bénéfice des pays du Sud ? », par Leila Oulhaj, chargée de recherche sur le financement du développement et la justice fiscale pour le CNCD 11 11 11.
- ▶ 10 novembre : « Un Triomphe », film d'Emmanuel Courcol.
- ▶ 17 novembre : « A l'heure de la militarisation des superpuissances, le pacifisme est-il encore d'actualité ? », par Pierre Galand, ancien président du Centre d'action laïque, ancien sénateur, ancien président de l'European Humanist Federation, impliqué dans de nombreuses ONG.
- ▶ 1<sup>er</sup> décembre : « Simone, le voyage du siècle », film d'Olivier Dahan.
- ▶ 15 décembre : « Hergé, la spiritualité au pays de la ligne claire », par Dominique Maricq, auteur de nombreux ouvrages sur l'univers de Tintin, archiviste des studios Hergé.

[010 / 41 12 03 - www.mlhypathia.be](http://www.mlhypathia.be)

## Marché aux jouets

**Marché aux jouets et aux livres**

**Le 14 octobre 2023**  
de 9h30 à 17h

**Ecole St Pie X**

[marchejouetsottignies@hotmail.com](mailto:marchejouetsottignies@hotmail.com)



NEW PEUGEOT 408 HYBRID



PASSEZ NOUS VOIR ET DÉCOUVREZ LES OFFRES DU MOMENT



208



308



SUV 2008



SUV 308



COURT-ST-ETIENNE

Av. des Combattants 1 à 1490 Court-St-Etienne
Tél. : 010 62 16 62
info.cse@gpautomobile.be

CARROSSERIE GP

Grand Route 22 à 1435 Corbais
Tél. : 010 45 54 54
info.carrosserie@gpautomobile.be

www.gpautomobile.be

baam! COMMUNICATION AGENCY

Friendly Contacts!

Studio Activation Digital Production



AUGMENTER VOTRE POUVOIR D'ATTRACTION !

Pour être pertinent et obtenir des résultats tangibles, il faut toujours aller à l'essentiel et faire simple !

La team baam communication vous accompagne à travers des solutions et supports adéquats pertinents !

Vous désirez un conseil, une recommandation, un devis ? N'hésitez pas à nous consulter pour en discuter.

Philippe Musch
0488 260 541
philippe@baamagency.be



Nos 4 pôles d'activité à votre service :

COMMUNICATION !

- Conception graphique et édition
• Identité visuelle & image de marque
• Photo & vidéo
• Storytelling, Modélisation 3D

DIGITAL !

- Relooking ou création de site web responsive
• Community Management
• E-mailing
• Social Ads

PRODUCTION !

- Impression digitale et offset
• Vitrophanie, relooking instore, enseigne, signalétique, ...
• Textile, lettrage, car wrapping

ACTIVATION !

- Régie publicitaire & relation média
• Event & Incentive
• Supports media
• Activation terrain



# La rentrée scolaire est-elle la même pour tout le monde ?

La rentrée scolaire est un moment particulier dans la vie des enfants et de leur famille, marquant le début d'une nouvelle année, d'un nouveau départ imprégné souvent de bonnes résolutions, de joie, de projets, etc.

Mais pas toujours.

Dans certains foyers de papas ou de mamans isolés, de couples sans emploi ou exerçant des emplois précaires, obligés de se débrouiller avec peu, disposant de faibles ressources, il arrive très fréquemment que cette période se transforme en cauchemar. La pression financière supplémentaire compromet l'organisation familiale : le cartable, les fournitures, les collations, les livres, le transport, etc. Ne pensons même pas aux activités extrascolaires qu'il sera impossible de proposer aux enfants !

Ces parents doivent assumer ces dépenses, sans grand apport financier supplémentaire.

Et puis, il faut aussi surtout et plus particulièrement pour les familles mono-parentales, souvent isolées, pas assez reconnues et peu soutenues, gérer les horaires de toute la famille, les trajets, le ménage, les courses, les repas, les maladies, etc.

Elles doivent aussi éduquer, répondre aux besoins affectifs de leurs enfants, panser les bobos au corps et au cœur, être à l'écoute ; toujours aussi seules.

Tant de charge mentale et physique qu'elles supportent les menant vers un épuisement néfaste et préjudiciable pour l'équilibre de la sphère familiale !

Que faire ?

Le pouvoir régulateur à travers sa ministre de l'Education s'est penché sur la gratuité scolaire et a impulsé des mesures issues du Pacte pour un Enseignement d'excellence qui porte l'objectif d'atteindre progressivement la gratuité des fournitures et manuels. Elle s'est d'abord installée dans l'enseignement maternel et s'applique en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> primaire dès cette rentrée scolaire pour poursuivre sa route progressivement jusque dans l'enseignement secondaire.

Les enfants précarisés ne sont pas oubliés par de nombreux pouvoirs organisateurs des écoles, de manière souvent discrète.

La définition de plafonds aux droits d'accès aux activités scolaires, culturelles et sportives ainsi qu'aux frais liés aux voyages scolaires est déjà établie dans l'enseignement maternel et se poursuit pour les autres niveaux.

Notre Ville dans ses écoles fondamentales offre déjà, depuis un certain temps, aux enfants qui les fréquentent, les fournitures scolaires. Dans le cadre de l'accueil extrascolaire, elle offre également aux élèves des écoles de tous les réseaux qui couvrent son territoire une heure de gratuité avant et après les cours. Depuis peu, elle accorde aussi, sur base d'une justification de faibles revenus, une petite prime pour la rentrée scolaire aux parents qui en font la demande.

En ce qui concerne les activités en dehors de l'école avec nuitées, comme par exemple, les classes vertes, les Associations de Parents (AP) peuvent intervenir. A noter aussi, que plusieurs de ces AP organisent avec les équipes pédagogiques des bourses aux vêtements.

Pour venir en aide aux enfants qui éprouvent des difficultés scolaires, des écoles de devoirs sont organisées sur le territoire de la ville et sont accessibles à tous (liste disponible sur le site internet de la Ville).

En cas de difficultés, les parents peuvent s'adresser à notre CPAS. Cela se fait, bien entendu, de manière très discrète.

Nous aussi, en tant que citoyens, voisins, amis, nous pouvons jouer un rôle et prendre une place dans un réseau de solidarité essentiel pour procurer une écoute, un soutien moral, un encouragement, de la compréhension, des pistes d'aides, un sourire et même de l'espoir.

Si nous ne pouvons pas tout résoudre, la moindre attention de notre part peut changer le cours de la journée voire le cours de la vie de parents en détresse pour qui nous avons fait un geste et ainsi participer à l'accroissement des chances pour leurs enfants de réussir à l'école, quelles que soient leurs origines ou leur situation économique. Soyons là !

Roseline Magnée

Ali El Ghazili

Pour le PS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

## Participation citoyenne : à vos marques, prêts, partez !

La participation citoyenne est devenue un enjeu majeur pour les démocraties qui tentent d'impliquer le citoyen plus directement dans la gestion de la cité, sans se contenter de ne les consulter qu'à l'occasion des scrutins électoraux. C'est aussi une des voies pour tenter de réconcilier les citoyens avec les politiques.

Ottignies-Louvain-la-Neuve ne fait pas exception... mais pour quels résultats ? Les uns se revendiquent de la participation citoyenne et s'abstiennent sur 99 % des points soumis au Conseil communal (à défaut d'avoir pu réunir une assemblée dite plus citoyenne que le Conseil communal pour débattre des points de l'ordre du jour) tandis que les autres courent derrière pour faire croire qu'eux aussi font de la participation citoyenne. Ce faisant, il leur aura fallu plus de trois ans après les élections d'octobre 2018 pour évaluer et relancer les conseils consultatifs ! Des groupements que nous estimons pourtant efficaces, transparents ou ouverts à tous.

Au Conseil communal de juin dernier, il était encore question de participation citoyenne puisque la bourgmestre soumettait au vote des conseillers l'allocation du budget participatif (une enveloppe de 30.000€ distribuée entre différentes associations pour les projets qu'elles avaient soumis). Si les premiers ont très constructivement demandé une évaluation de cette politique, les Ecolos en ont surtout profité pour communiquer largement et s'autocongratuler de « leur » politique de participation citoyenne.

Mais peut-on réellement parler de budget participatif quand il s'agit en réalité de distribuer des mini-subsidations (de 2.000 à 5.000€) pour un montant total de 30.000€ alors que le budget communal annuel s'élève à plus de 50 millions d'euros ? Nous pensons clairement qu'il n'y a là que de la poudre aux yeux, et un manque cruel d'ambition. En effet, s'il s'agit d'un budget participatif (même expérimental), alors le montant manque vraiment d'ambition ; on relèvera qu'une autre grosse commune – au budget similaire – du Brabant wallon (Braine-l'Alleud) y consacre un montant de

100.000€... tandis que Genappe, plus petite, y consacre 50.000€.

S'il ne s'agit que d'un appel à projets, comme cela semble être le cas, alors nous ne voyons pas la différence entre les autres subventions distribuées à chaque séance du Conseil communal (une fois sur base du règlement sur les subsides culturels, une fois sur pied des règlements « sport », « affaires sociales »...) et la répartition de ce montant « participatif ». La seule différence serait que quelques citoyens – dont les conseillers Ecolos, à en croire les débats en Conseil communal – auraient participé à la décision en votant pour leurs projets préférés. Est-ce réellement ça la vision Ecolo de la participation ?

La critique est aisée, nous l'admettons. Et nous reconnaissons que ce budget participatif a au moins le mérite d'exister et nous permet de débattre de participation citoyenne. Saluons que le train soit en marche.

La critique pourrait aussi être gratuite si nous ne mettions pas sur la table, en même temps, nos propres propositions en matière de participation citoyenne. Aussi voudrions-nous soumettre une tout autre formule et poursuivre, nous aussi, cette amélioration continue dans l'implication des citoyens. Nous voudrions mettre en place un système où le citoyen choisirait directement l'affectation d'un pourcentage de son impôt à une thématique particulière. Ne serait-ce pas plus ambitieux ? Ne pourrait-on pas alors parler réellement de budget participatif ?

Envie de participer au débat ? D'influer sur les politiques futures en la matière ?

Nous accueillons toutes les suggestions et propositions constructives !

Envoyez-les moi à [nicolas.vandermaren@olln.be](mailto:nicolas.vandermaren@olln.be)

Nicolas Van der Maren  
Chef de file OLLN 2.0-MR

### Erratum

Une erreur s'est glissée dans la tribune libre de la minorité parue dans l'OLLN Info n°243 d'août dernier. Dans le tableau, il fallait lire « Budget 2023 » et non « Comptes 2023 ». Il s'agit d'une erreur de retranscription lors de la mise en page, le texte original était correct. L'échevin du Budget et le signataire ont jugé important de mentionner cette coquille indépendante de leur volonté, pour l'objectivité et la précision des chiffres relatifs au débat.

# NOUVELLE RENAULT CLIO E-TECH FULL HYBRID 145 CH



plus d'info



**jusqu'à 80% de conduite électrique en ville<sup>(1)</sup>  
jusqu'à 40% d'économie de carburant<sup>(2)</sup>**

4,2 - 5,4l/100km · 93 - 121gr CO<sub>2</sub>/km (wltp)

contactez votre distributeur pour toute information relative à la fiscalité de votre véhicule

(1) temps de conduite, suivant état de charge de la batterie et style de conduite/source interne Renault/2022

(2) pour une motorisation E-Tech full hybrid comparée à une motorisation thermique et suivant style de conduite, selon protocole WLTP urbain/source interne Renault mars 2023. annonceur : Renault belgique-luxembourg s.a. (importateur), chaussée de mons 281, 1070 bruxelles, TVA BE 0403 463 679, IBAN BE76 0017 8828 2195, rpm bruxelles. informations environnementales [A.R. 19.03.2004] sur [www.renault.be](http://www.renault.be)

◆ DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.



Renault préconise  Castrol

**RENARD** fils  
DEPUIS 1953

[www.renardetfils.be](http://www.renardetfils.be)

**Renard & Fils**

Av. Provinciale 51

1341 Ottignies

**Garage des 4 Bras**

Route Provinciale 100

1450 Chastre-Villeroux-Blanmont

**DES COMMERCES DE PROXIMITÉ  
TOUJOURS À VOTRE SERVICE**



# **SEMAINE DU NUMÉRIQUE**

**du 09 au 20 octobre 2023**

**animations et ateliers  
sur l'usage du numérique.**



# **HALLOWEEN**

**VENDREDI 27 ET  
SAMEDI 28 OCTOBRE**

**ANIMATIONS HUMORISTIQUES ET  
DÉAMBULATOIRES DEVANT LES COMMERCES  
ET DANS LA GALERIE**

**PROCLAMATION DU CONCOURS DE DESSIN  
HALLOWEEN ENTRE 11H00 ET 12H00  
LE SAMEDI 28 OCTOBRE**

**(ORGANISÉ PAR LES SERVICES DE JEUNESSE D'OTTIGNIES-LLN)**